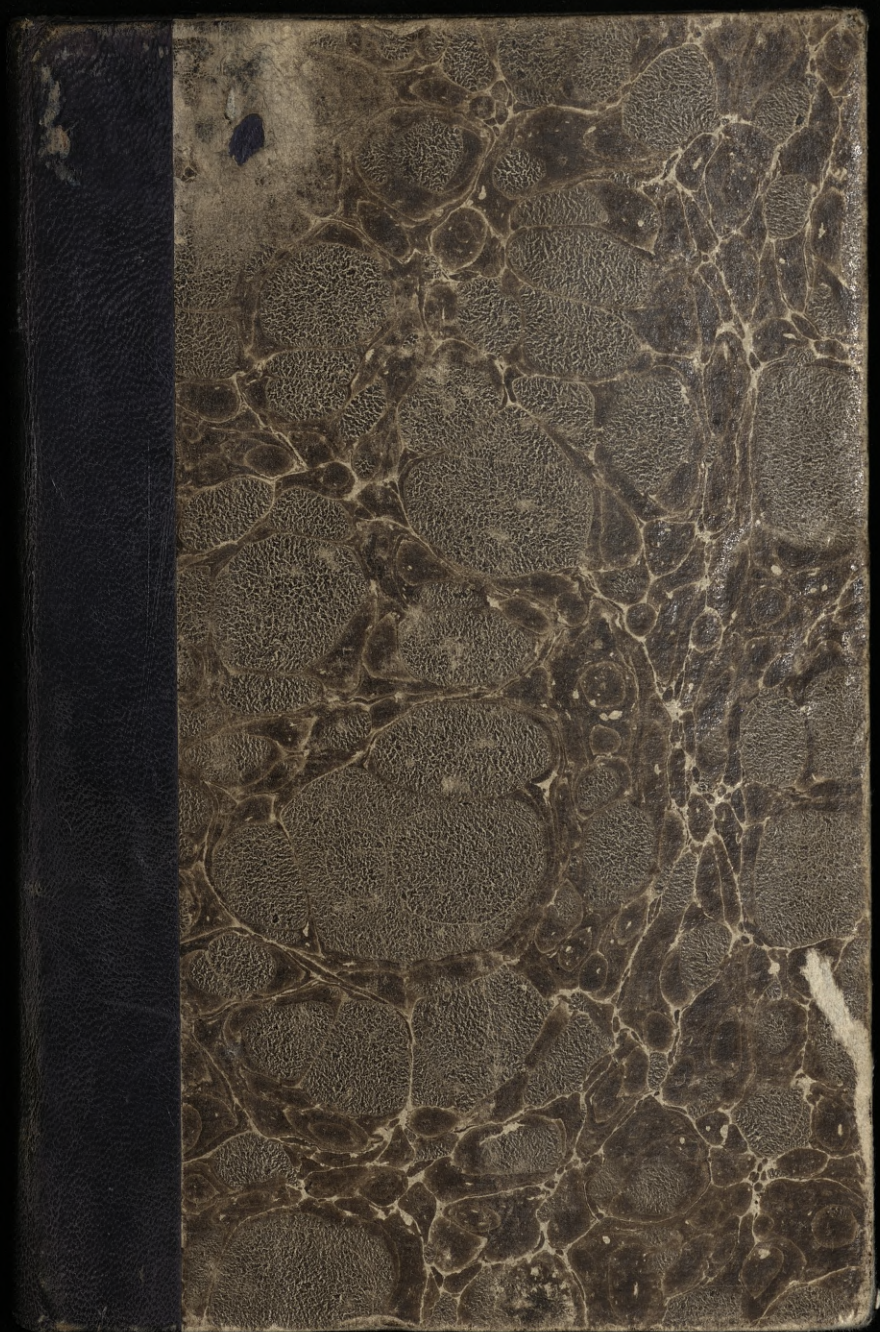
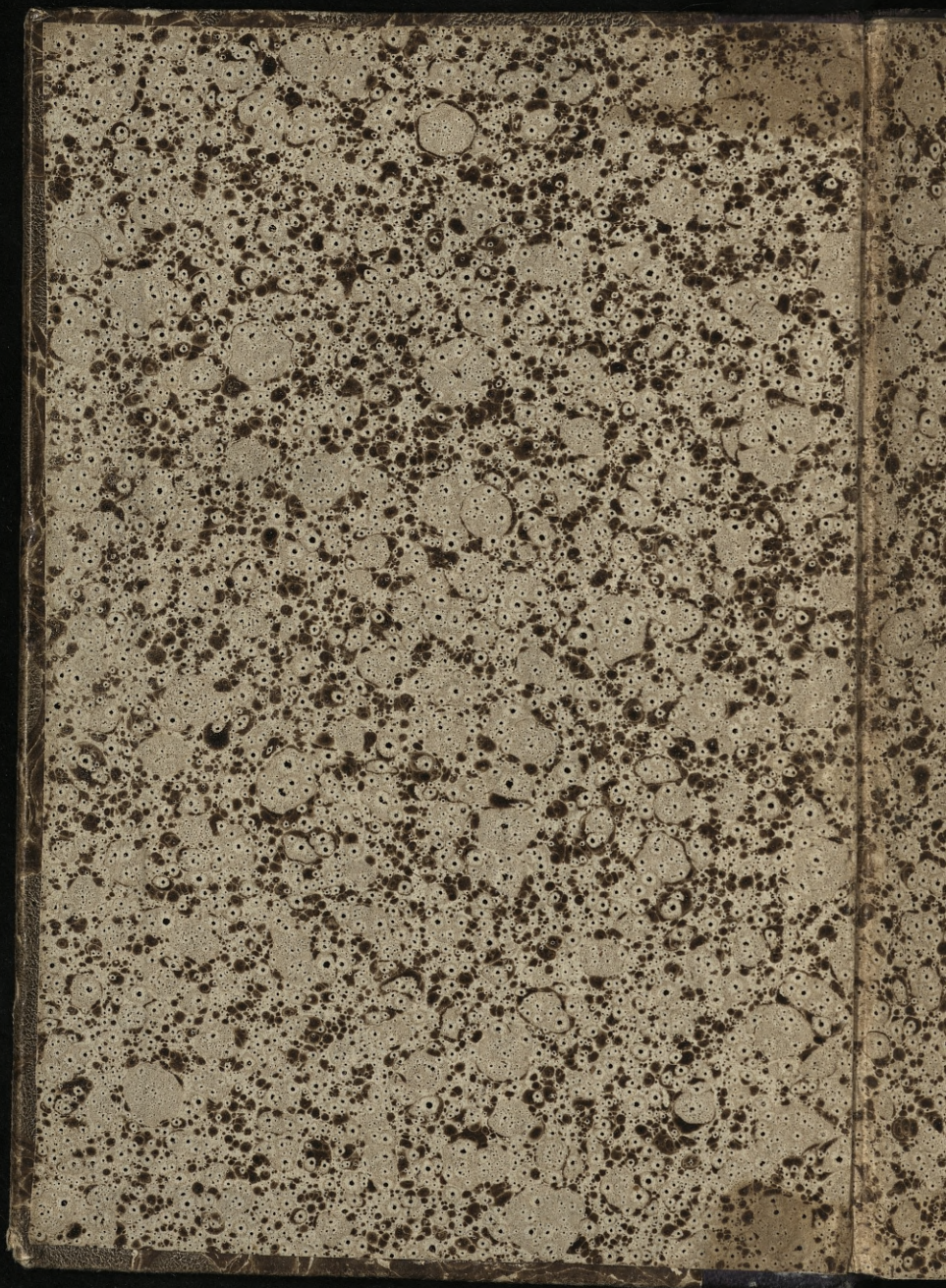
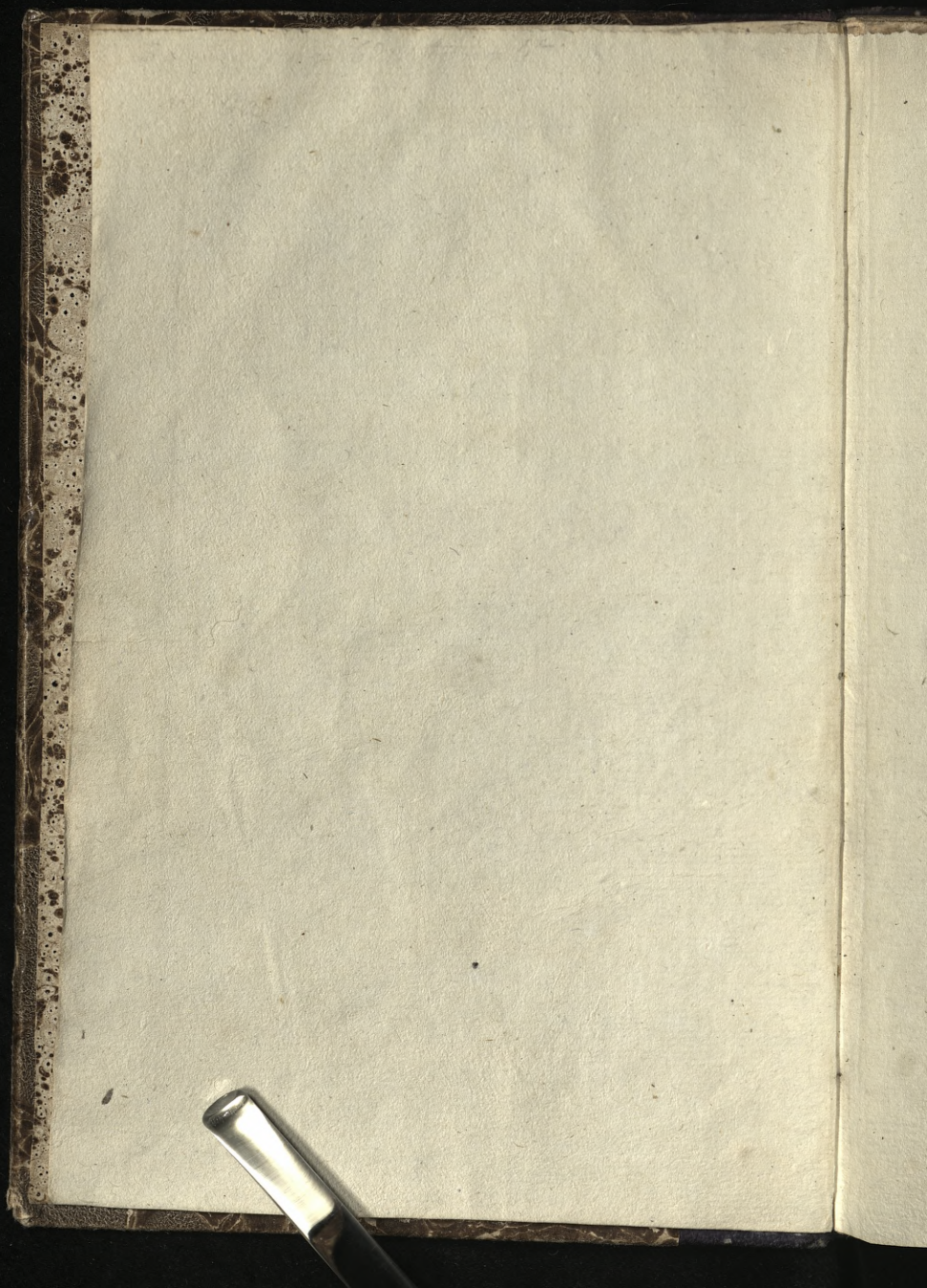
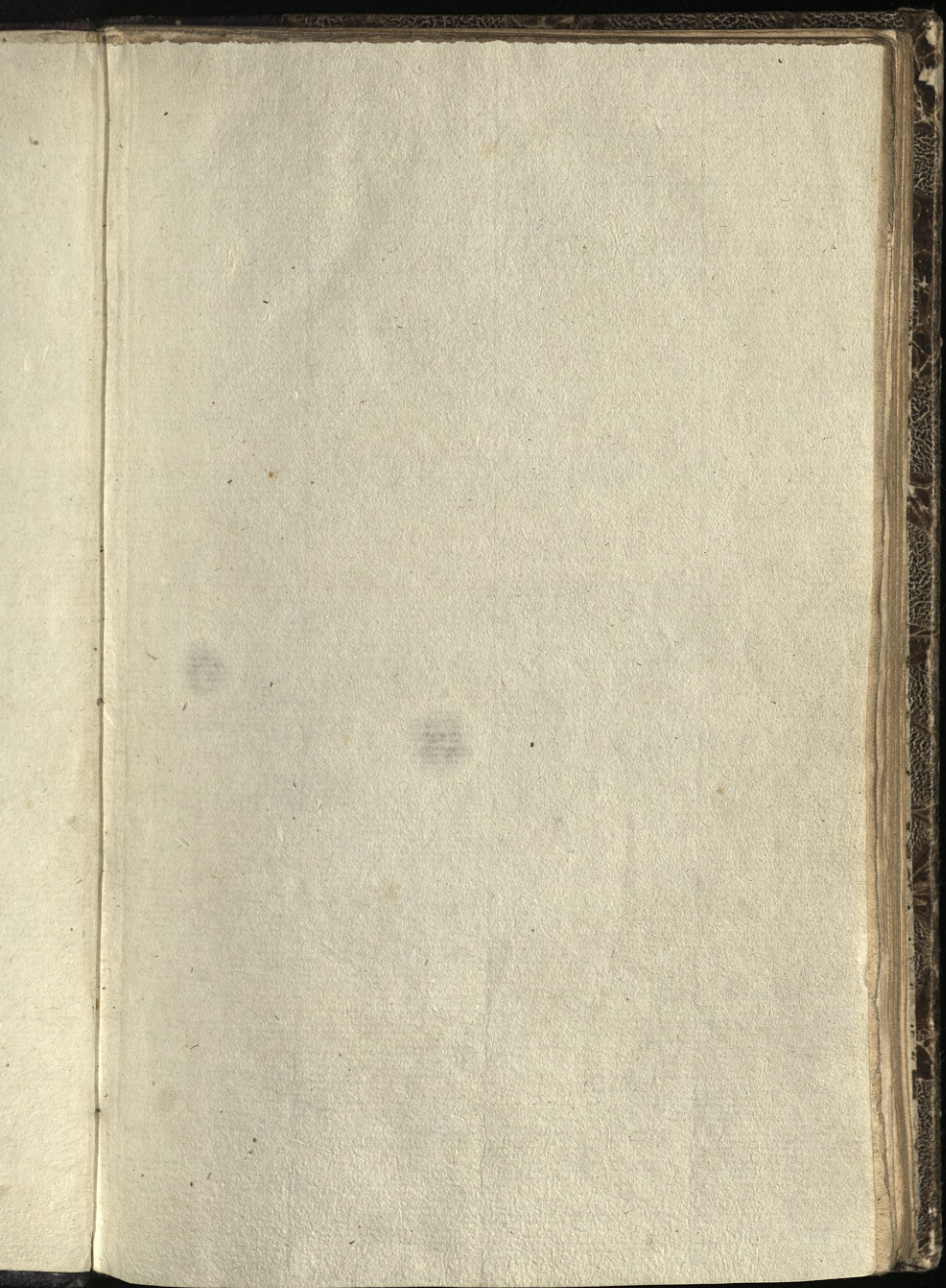


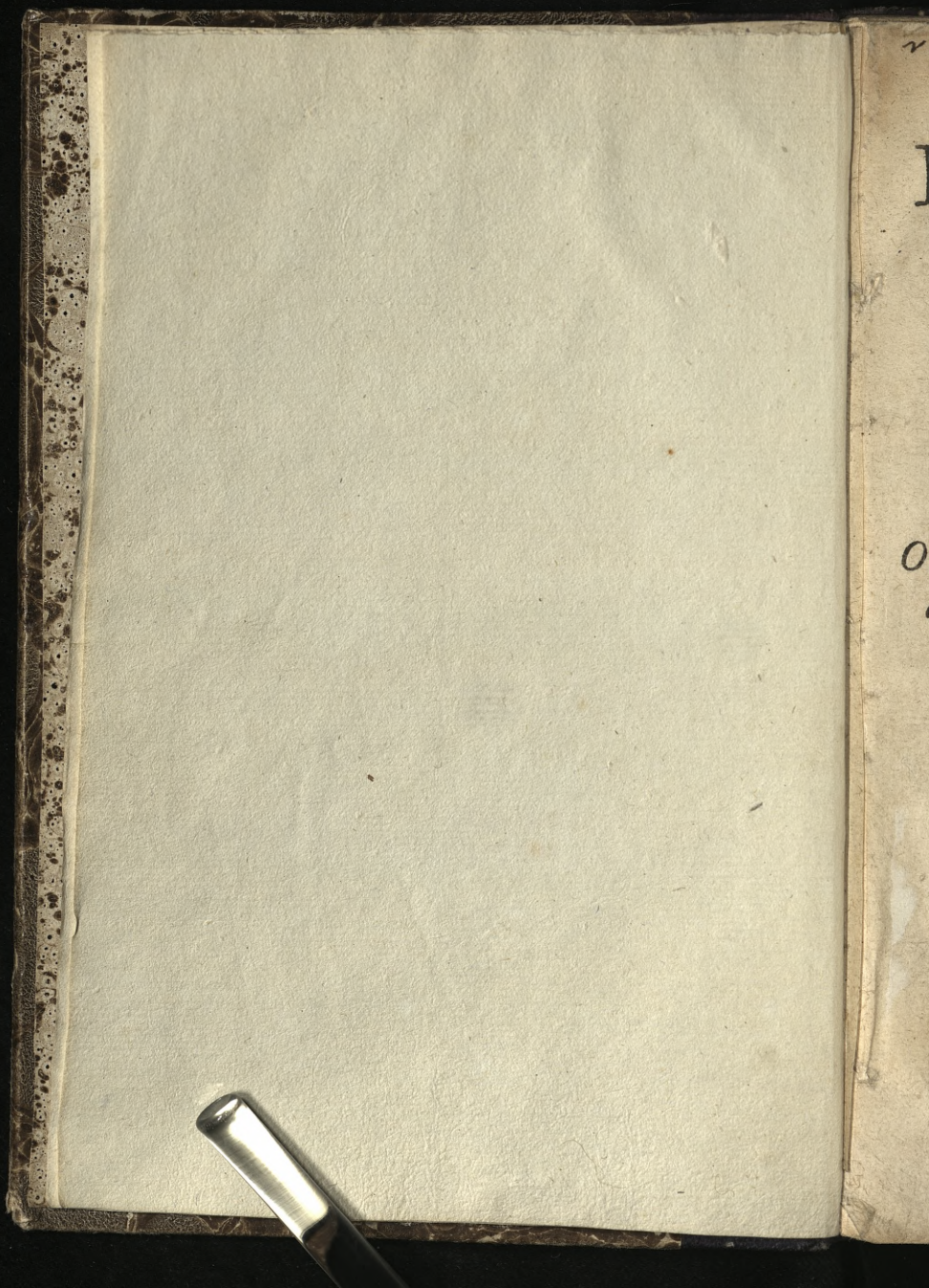












2 an
1589

LA VIE ET

FAITS NOTABLES

DE HENRY

DE VALOIS.

Tout au long, sans rien requérir.

*Où sont contenues les trahisons, perfidies, sacrileges, exactions, cruautés
Et hontes de cest Hypocrite Et
Apostat, ennemy de la
Religion Catholique.*

M. D. LXXXIX.

1774

LA VIE ET

FAITS NOTABLES

D'HENRY

DE VALOIS

Tout au long sans rien rediguer



Cim. o. 641

M. D. LXXIX

1774 a 2024

3
LA VIE ET
FAITS NOTABLES

DE HENRY
DE VALOYS.

Tout au long, sans rien requerir.

Henry de Valois estat en Poulógne, le
Peuple de France principalement
les Catholiques estoient si affection-
nez à son retour, mésmes les Illustres
Princes Lorrains (qui luy ont depuis conser-
ué la Couronne & mis fidelement sur la teste)
que si ses faits eussent ressemblé à leur deu-
otion, vrayement il ne se seroit rendu mainte-
nant contemptible & à Dieu & au monde par
ses vices & cruautéz. Ce que nous deuons gran-
demét deplore: rveu que sorti de Roys magna-
nimes, tres-Chrestiens & Catholiques, il fait eitar
par lascheté, de destruire l'Eglise de Dieu, ayāt
ja commēcé par les principaux pilliers d'icelle.

Les feuz Roys François, premier, Henry, 2.
François, 2. & Charles, 9. ses predecesseurs, d'e-
ternelle & louable memoire, que Dieu absol-
ue, luy auoyent monsté vn chemin vertueux
& profitable, digne de tres-Chrestien, qu'il a
fort peu ensuiuy. Car depuis que ses Mignons

flateurs (desquels nous parlerons plus ample-
ment) commencerent seruir à ses affectious lu-
briques , l'entretenans en delices , voluptez &
arrogance , sans luy oser dire la verité , laquelle
il ne vouloit entendre des Princes vertueux de
sa Cour , il commença bien tost à desdaigner
couuertement le conseil des gens de bien. De
là est aduenu qu'il a trompé vn chacun & soy-
mesme.

Et afin de le mieux entendre & sçauoir si
Messieurs de Paris (assisitez des Princes Ca-
tholiques & des villes de ce Royaume, vnies
pour la deffence & protection de la Religion
Catholique, Apostolique & Romaine, & le sou-
lagement du Peuple) n'ont tref-iuste occa-
sion d'eux opposer aux damnable Voluptez,
Empoisonnemens, Maluersations, Rançonne-
mens, Sacrilege, Raptz & Violemens de Vier-
ges sacrees, Supports donnez sous main par
ce Roy aux Heretiques, Trahisons, Cruautez,
Meurtres & Assassinsats inulsitez, qu'il a ordi-
nairement fait perpetrer par les quarante &
cinq bourreaux qu'il a, nous dirons sommaie-
rement quels ont esté vne partie de ses depor-
temens insupportables, depuis qu'il est parue-
nu à la Couronne de France, iusques à mainte-
nant: & neantmoins nous commencerons à sa
naissance.

Il nasquit à Fontainebleau le 19. de Septem-
bre

bre, 1551. apres l'Equinoxe Autōnal: ou, quoy qu'il en soit sur le poinct d'iceluy, quād encores nous admettrons la reformatiō, receue depuis selon que la raison le vouloit. Je veux que c'est esté sur les derniers iours ioignās de fort pres l'Automne. Nos Annales portent ce temps de sa natiuité: & s'abusent ceux qui le veulent faire naissant par vn iour de Pentecoste, pour auctoriser d'auantage son heur, ayant esté nay ce iour de Pentecoste, & en ce iour mesme luy estre aussi aduenue la suecession à la Couronne de France: au grand mal-heur d'icelle, qui a esté tref-mal recompēsee de l'affection qu'elle portoit à ce Prince.

Ses Parrains furent depuis Edoard, 6. Roy d'Angleterre, & Antoine de Bourbon, Duc de Vandomois.

Pendant le regne du tres-Chrestien & tres-Belliqueux Henry, 2. son Pere, il fut institué en toutes les vertus qu'on scauroit desirer en vn Prince: mais quelque fois tous les enfans ne ressemblerent à la bonté & vertu de celuy qui les engendrez.

Et apres la mort de ce tres-vaillant Roy de France Henry, 2. & de François, 2. son fils aîné lequel fut empoisonné par les Huguenots, & que le Roy Charles, 9. (qui a trop peu duré à la France, afin d'y extirper l'heresie, comme il

auoit commencé) l'eust fait Lieutenant en son armee en l'an 68. lors que le Prince de Condé, ayant rompu la Paix faite long temps parauant à Amboise au mois de Mars, 63. auoit entrepris (cōme il feit) de faire descendre en France le Duc des deux Ponts, Mōsieur le Duc d'Anjou (ainsi s'appelloit adonc Henry de Valois) commença à se monstrier assez affectionné à la Religion Catholique, & deslors promit quelque chose de bon de foy, allant secourir Angoulesme assiegee, & empeschant que les forces de d'Acier, composees de Gascons du Languedoc, de Prouençaux & de Dauphinois, n'allassent receuoir & favoriser le Duc des deux Ponts. Pendant que Monsieur d'Aumale, sur le commencement de l'an 69. receut commandement de leuer vne autre armee à saint Iean, pres Sauerne, afin de s'opposer à la descen te de ceste armee d'Allemagne, à laquelle il feit de grands empeschemens en la Lorraine & en la Bourgogne.

Et comme ledit sieur d'Aumale eust tant fait que ces forces estrangeres ne se peurent ranger avec d'Acier, pour les conduire & ioin dre au Prince de Condé, qui auoit son armee en Guyenne, premier que se presentast l'occasio de la bataille de Iarnac, Monsieur de Tava nes encouragea tellement le Duc d'Anjou, qui n'y vouloit entendre en sorte quelconque (fust à cause

à cau
vn c
terie
qui s
que l
cont
sion,
serui
tant
lee v
Con
à He
lesdi
pour
res n
d'au
auec
qu'il
E
gne
long
laqu
quis
com
le C
force
Ville
roit
aini

à cause de sa couardise accoustumee, ou bien vn commencement de conuiuece avec la flaterie des Huguenots, & de quelques mignons qui s'emparoyent ja de ses volōtez) que apres que ledit sieur de Tauanes luy dit comme malcontent, que s'il laissoit passer ceste belle occasion, que iamais il ne ceindroit espee pour son seruice. En fin la persuation de ce Seigneur eut tant de vertu, que d'icelle proceda ceste signalee victoire, en laquelle fut occis le Prince de Condé. Les flateurs l'ont faulsement attribuee à Henry de Valois, qui n'ē fut onc la cause, ains lesdits Seigneurs d'Aumale & de Tauanes, l'vn pour auoir empesché que les forces estrange- res ne se ioignissent avec le Prince, & l'autre d'auoir eüst occasion de rompre la conuiuece avec les Huguenots, & de faire frapper lors qu'il en estoit temps.

Et par apres, lors que les troupes d'Allēmai- gne furēt recueillies par l'Admiral, & qu'il eust long temps tenu le siege deuant Poitiers, dans laquelle Messieurs les Duc de Guise & Mar- quis de Mayenne, son frere, estoient entrez au commencement pour la secourir, sachans que le Comte de Lude, y estant pour le Roy, n'auoit forces bastantes afin de deffendre ceste grande Ville, assurez que le Duc d'Anjou leur donne- roit secours dans quinze iours pour le plus tard, ainsi qu'il leur auoit promis, neantmoins il
les

les laissa là endurer beaucoup de misere , auxquelles, & aux ennemis s'opposerent courageusement leurs generositez. Mais, comme l'Admiral estoit sur le point de leuer le siege, obstant vne resistance tant asseuree, le Duc d'Aniou, honteux de sa propre honte, se presenta en fin vers Chastelleraut : & l'armee des Huguenots s'en allant, il les costoya de pres, iusques au bas Poitou, où fut donnee la bataille de Moncontour. En laquelle encores que le susdit Duc d'Aniou fust le Chef de l'armee Catholique, toutesfois il ne peut par aucun estre recongneu en quelque endroit que ce fust de la bataille, soit qu'on luy en ait encores attribué l'honneur. Monsieur de Guise y estant (entre autres de leur maison) y fut blessé, ainsi que chacun le sçait.

Lors de la saint Barthelemy, le Duc d'Aniou diuulga, à vn Gentil-homme, le secret du Roy Charles : qui eust esté vn grand mal pour la Religion Catholique, si on n'y eust remedié. En cela il monstra d'auantage quelle assurance on peut trouuer en luy, ressentant en tout sa temerité & inconstance.

Durant le siege de la Rochelle, il feit mourir à credit grande partie des plus braues & experimenter Capitaines de France, encores que sans telle perte on eust aisément forcé la Rochelle, s'il eust voulu : car lors que les soldats estoient prests à ce faire, & que la victoire estoit

toute

route certaine du costé des Catholiques, qui l'auoyent achetée chèrement par vn nombre infini de bons guerriers tuez, & bruslez dans les fossez, par les feux artificiels & armes des ennemis, il faisoit sonner la retraicte, à laquelle il perdoit presque autant d'hommes qu'auparauant. Et par ces moyés les Rochelois se maintindrent (son dessein secret, n'estant de les forcer) iusques à ce que les Ambassadeurs Poullois luy porterent leur Couronne. Et lors par moyé de quelque argent qu'il tira des Heretiques, il vendit à beaux deniers l'Eglise de Dieu & l'honneur de son frere, les laissant en paix, qu'il eust bien de la peine, non sans grands artifices, de faire auctoriser par le Roy & les Princes Catholiques.

Ceux qui luy ayderent à faire ceste belle Paix, furent le Roy de Nauarre, Prince de Cōdè & prince Dauphin, les Ducs de Longueuilles de Neuers & d'Vzez, Sieurs de Móluc, Côte de Rets, de Biron, de Villequier, de Losses & quelques autres.

Ainsi les Rochelois demurerent libres, toujours continuans l'exercice de leur heresie, & distraits de l'obeissance de sa Majesté: & d'auantage ayans alliance avec l'Anglois ennemy de France & des Catholiques d'icelle. Par tel moyen laissant le Duc d'Aniou cet abord de mer vne spelonque de semeurs de zizanie

en la Religion Chrestienne.

De là est venue la perte quasi de toute la Guienne & du Poitou, ores tant empoisonnez d'heresie, que la guarison en sera tardifue & bien difficile. De là aussi est procedee vne grande alteration aux finances de France, cause de tant d'emprunts par apres sur le pauvre peuple. Car ce siege cousta en l'extraordinaire, plus de deux millions d'or.

Encores auroit-ce esté peu pour lors, si Henry de Valois ne s'eust depuis addonné iusques au bout à seruir de ruyne à toute la France. Ce que, lisans en auant, vous congnoistrez de plus en plus. Aussi le preuoyoit assez le Roy Charles vray François: pource il fut ioyeux que son frere desiroit s'en aller hors de son Royaume: mais Héry de Valois le faisoit pour paruenir mi-eux aux desseins secrets de luy & de ses mignôs.

Son parlement, & pour la reception des Poulonnois, Messieurs de Paris, qui tousiours ont esté tres-affectionnez au service de leurs Princes, liberaux pour l'honneur d'iceux, courtois & affables aux estrangers, scauent bien ce qui leur en a cousté pour leur particulier.

Neantmoins, quand Henry de Valois fust prest à partir, se souuenant de la douceur du pays de France, & se mettant deuant les yeux celui de Poulongne, tel qu'on le luy auoit figuré, cōsiderāt aussi la façō assez rude & agre-

sté

ste des Poulônnois (par ceux mesmes qui vindrent en Frâce, encores qu'en telles affaires on y employe tou siours les plus modestes) ou biē que ce fust pour quelque autre occasion secrette, qu'il reseruoit à luy seul, plustost pour succeder à son frere qu'autrement, il voulut differer son voyage, & tres-volōtiers il s'ē fut deportē, si le Roy Charles ne luy eut dit en paroles assez rudes, qu'il falloit bien qu'il y allast, puis qu'il l'auoit tāt desirē, & que pour luy complaire, & à sa grande priere il y auoit employē des amis & de tres-grāds deniers: ioinct que luy-mesme, Henry, en auoit fait promesse aux Seigneurs Poulōnois, laquelle il deuoit tenir, & que si autrement estoit, les Princes estrāgers reietteroyēt tout ce deshonneur sur sa Maiestē. Et comme pour ces causes il ne pouuoit reculer, il s'achemina vers Allemagne, le Roy allāt en personne cōduire luy & les Seigneurs Poulōnois, iusques aux frōtieres, où Henry de Valois prenāt cōgé de sa Majestē & luy disant à Dieu, il luy dōna vn anneau de souuenance, que le pauvre Roy porta bien peu depuis: car il commença tost apres à se sentir mal, & ne feit plus gueres que languir, iusques à ce qu'il mourut au bois de Vincennes. Il ne fust empoisonné par la saulce d'vn brochet: ainsi que quelques vns l'ont estimē. Autres tiennent que la Royne mere dit en partant, à Henry de Valois,

allez hardiment, mon Fils, vous n'y ferez pas long temps: ce qu'il faut dire qu'il creut: car estant en Poulongne il n'attendoit tous les iours sinon qu'on luy portast nouuelles de la mort du Roy. Quoy qu'il en soit le Roy Charles a esté empoisonné.

Cependant Monsieur le Duc d'Alençon raschoit par le moyen des ennemis de la Religion Catholique à s'emparer de la couronne, mais le bon ordre qu'y meit la Royne mere, assistee de Messieurs de Guise (lesquels comme Princes tres-fideles & affectionnez qu'ils ont tousiours esté au seruice de nos Roys, y alloyent en tout rondement & selon le droit: n'ayans iamais esté appelez aux pernicieuses entreprinse de Henry de Valois, car il scauoit bien qu'ils n'y adhereroyent aucunement) fut cause que la couronne luy a esté fidelement conseruee.

Or Henry de Valois estant Roy en Poulongne, attendant tousiours (comme nous auons dit) qu'on l'aduertist de la mort de sa Majesté, aussi tost que par le rapport des Medecins la Royne mere fut assuree de la mort de son fils, elle despescha Chemeraut en toute diligence au Roy de Poulongne, pour luy faire scauoir que le Roy Charles l'auoit declaré son successeur à la Couronne de France: & qu'attendant se venuë elle auoit esté faite regente du Royaume.

Cheme

Chemeraut feit telle diligence qu'il arriua à Cracouie (ville capitale de Poulongne, distante 800. lieues & plus, de Paris) la veille de la petite feste Dieu, 1574. interualle de 17. iours seulement depuis le dernier de May, feste de Pentecoste que seroit decedé le Roy, à Vincennes: & l'ayant aduertie de ce que dessus, il delibera secretement de se rendre en Frâce le plustost qu'il luy seroit possible: ne se donnant peine de ce qui peust aduenir des affaires de Poulongne. Mais la reuerence & amitié que les Poulonnois luy portoyent, qui d'ailleurs auoyent entendu la maladie incurable du Roy Charles, & craignans qu'un desir de la Couronne François ne luy feit quitter celle de Poulongne, prenoyent garde de pres qu'il ne les abandonnast, & estimans (comme vn chacun fait le sien) peu moins leur Royaume que celuy de Frâce, se persuadoyent que sans partir du leur, & y faisant sa principale demeure, il deuoit gouverner les François par vn Viceroy: & nō les Poulonnois, qui meritoient bien sa presence continuelle, ne fust-ce que pour en cela recongnostre le grand honneur qu'ils luy auoyent fait de le preferer à tous les Princes Chrestiens, pour suiure ses commandemens. A cause dequoy il leur iura de ne les point laisser, mais neantmoins, comme luy n'estoit deliberé de leur tenir promesse, & eux s'en doutans quasi bien, ils

prenoyent garde d'un costé à ce qu'il ne s'en allast, & luy de l'autre à trouuer le moyen de le pouuoir faire, sans se soucier de laisser en danger de mort les François, qui auoyent eu tant de peine à l'accompagner iusques là.

Dōcques ayant Henry de Valois arresté son partement par les plus secrets moyens qu'il peut, il feit publiquement sçauoir la mort du Roy de France, & donne à entendre aux Seigneurs Poulonnois qu'il vouloit celebrer les obseques de son frere, faisant acheter toutes les sarges de Florence qui estoient à Cracouie, afin de faire porter le deuil à toute la Cour: & de mesme moyen il feit preparer ce qui estoit requis à la iournee funebre. En quoy ne s'employèrent peu de deniers: puis il donna publiquement congé à Bellieure, Ambassadeur du feu Roy Charles, pour se retirer en France, veu que par le decez de son Maistre sa charge estoit expiree. Et avecques luy, (pipant par ce moyen les Poulonnois) il renuoya aucuns Gentils hommes & Officiers desquels il se vouloit seruir particulièrement à son retour, portans tous ses ioyaux, & papiers concernans les affaires de Poulongne & les siennes, & autres meubles des plus precieux qu'il eust, pour seruir à sa personne. Et pendant que les Seigneurs Poulonnois s'asseuroyent en sa promesse & entendans aux ceremonies susdites, il fait par ces
 auant

avant-coureurs disposer des cheuaux frais par les chemins qu'il deuoit tenir. Par apres, le lendemain il banquetta solennellement tous les Gentils-hommes & Officiers Poulonnois, qui estoient en Cour, tous affectionnez à luy pour les Estats & honneurs dont il les auoit pourueuz, les autres plus grands Seigneurs, mal cōtens, s'estans peu parauant retirez, perceuans vne flaterie admise à la Cour: ce qu'ils n'auoient accoustumé d'y veoir.

Et sur la nuit, feignant le Roy de Poulongne de s'estre couché, il se leua, & desguisé d'habits, & d'un bandeau qui luy entrauersoit le visage, sortit par derriere, & avec le congé que du Halde, l'un de ses Valets de chambre, demanda aux gardes, comme par commandement du Roy, montent sur des cheuaux prests, avec le Comte de Tancy & quelques Poulonnois, & à grand galop ils font si bien qu'ils trouuerent les cheuaux de relais, lesquels en peu de temps les porterent bien loing vers Autriche, sans aucun destourbier.

Ce pendant le Comte Christofle Poulonnois, aduertit subitement du partemēt du Roy, l'ayant creu pour auoir esté en sa chambre, & n'y auoir trouué que le liēt & les coffres vuides, fort estonné, se mit soudain à la poursuite: & encores que le Comte de Tancy eust fait rompre les ponts par où le Roy passoit, neant-

moins

moins le Côté Christofle faisât avec sa troupe, toute la diligence possible, il attaignit Henry de Valois. n'estant encores bien en seureté: autres disent que ce fust en Autriche, & luy parlant, l'assura du desplaisir extreme que les Poulonnois auoient receu de tel despart: mesmes que luy Comte Christofle, ils auoient condamné en plein conseil, de le représenter, sur peine de la vie, comme celuy sur tous, qui deuoit auoir vne plus soigneuse charge de la personne. Veu que lors que les Poulonnois doutoient que le Roy qu'ils auoint choisi & tant cherement esleu pour les gouverner ne faulcât la promesse susdite, ce vertueux Comte, s'assurant qu'en vn Prince sorti de Roys François, tres-Christiens, on ne scauroit trouuer infidelité aucune, il assura d'auantage les Poulonnois, & comme s'il eust prins sa Maiesté en charge de le représenter. Et lors qu'il veit que Henry estoit resolu de poursuiure le chemin de Frâce, il le supplia, au moins qu'il reportast pour marque de diligēce quelque signal de son vouloir, & ne fust ce qu'une aguillette, que vous me doniez, dit il, laquelle ie puisse mettre, venât de vostre main: entre ma peau & ma chair, afin de tesmoigner vostre resolution: encores que ie sache que ie retourneray mal à propos pour sauuer ma vie, laquelle ie crains moins beaucoup que celles des honnestes seigneurs François qui sont
arr estez à

arrestez à Cracouie. Le Roy de Poulongne desirant se depestrer promptement de luy, luy fait beaucoup de belles promesses, semblables à celles qu'il a accoustumé, loüant grandemēt ses seruices, luy promettant que si tost qu'il auroit mis ordre à ses affaires en France, qu'il retourneroit en Poulongne: pour foy dequoy il tira de son doigt vn anneau qu'il luy bailla, lequel il dit que les Seigneurs de Poulongne cōgnoistroyent assez: & cependant il leur prioit d'administrer sagement les affaires, comme il s'en reposoit bien sureux.

Le Comte Christoffe ne congnoissant bien le pelerin, s'en retourne vers les Seigneurs Poulonnois, leur monstre l'anneau (qu'ils gardent bien) pour foy & assurance du prompt retour du Roy, & ayant fait son rapport en tout, il moyenna que les miserables François, prisonniers, qui estoient demeurez à Cracouie, ignorans ce departement (estans à la mercy du peuple tant esmeu & despitē, que le plus alleuē d'eux ne faisoit pas grand estat de sa vie, neantmoins retirez au logis du Palatin Laski) seroient en liberté pour aller retrouver leur Maistre, encores que cependant la commune se fust saisie de leurs cheuaux & meubles. Et cela fut occasion que les plus pecunieux s'en sont retournez en France à moindre peine que les autres.

Aussi ne faut il oublier que comme Henry

de Poulongne se souciaſt peu de ceux qui l'ai-
doient & fauoriſoyent par leur vertu & cōſeil,
il laiſſa trop derriere le ſieur de Pybrac, lequel
à faute de cōduire & d'un bon cheual, fut prins
dans vn maréſts, & remené à Cracouie, où il
eſchapa vn grand peril: neantmoins les Pou-
lonnois, par ſon aſſurance & celle, mieux au-
ſtorifée, du Seigneur Chriſtoſſe, que leur Roy
retourneroit de bref en Poulongne, ils le laiſſe-
rent en fin s'en retourner librement, reuenant
en France plus chargé d'honneur, que de mo-
yens: toutesſois par après il s'en eſt fait honne-
ſtement recompénſer.

Henry de Valois arriué en Autriche, l'Em-
pereur Rodolphe le receut avec grandes cour-
toies, encores qu'il euſt emporté la couronne
de Poulongne ſur les brigues de ſon fils Erneſt,
& le ſeit conduire & deffrayer par honneur, iuſ-
ques ſur les terres des Venitiens: & adonc la
Seigneurie, enuoiant au deuant de luy, le deſ-
fraya auſſi & le receut à la Ville, avec toutes les
magnificences dont elle ſe peut aduiſer: ayant
paré infinies gondoles en toute magnificence,
pour accompagner le Bucentore, qu'ils remuēt
peu ſouuent, où eſtoit le Duc, lequel luy offrit,
avec la bonne volonté, tous les moyens de la
Signeurie pour le ſeruir. Mais pour cela, ou
bien pour l'argent qu'il y auroit emprunté, la
ſaincte Chapelle à Paris, par vn ſacrilege qui y
a eſté

a esté fait, comme nous dirons, en a perdu vne
de ses plus sacrees & precieuses reliques meant-
moins les Venitiens n'en sont autrement à mes-
priser.

De la passant par Padouë, terre Venitienne;
allant à Ferrare, où il fut superbement trai-
té il tira iusques à Cremona, deppendante de
Milan: le Gouverneur de laquelle, ayant tou-
te charge du Roy Philippe, son Maistre, luy
en donna les clefs & la garde, tant de Suif-
ses que d'Espagnols, afin de tant plus l'hon-
norer: & s'en allant de là, il rendit les clefs:
mais il retint la garde des Suisses, laquelle es-
toit richement en conche. Ce fait il entre au
Piémont où le Duc Emanuel Philibert, & Ma-
dame Marguerite, la Duchesse son espouse,
sœur du tres-Chrestien Roy Henry, 2. n'oublie-
rent leur deuoir, ny tous les moyens, de cōten-
ter leur neveu en toutes sortes de plaisirs, soit à
Turin & ailleurs: estans aussi fort tenus au sus-
dit Roy tres-Chrestien, son pere, lequel apres
la paix en l'an 59. par moyen du mariage de sa
sœur avec le susdit Emanuel, le fait rentrer au
Duché de Sauoye, au pays de Bresse, en la
pluspart des places de Piémont: & avec le tēps
par la naissance du Prince, leur fils, maintenāt
Duc de Sauoye, le Roy Charles, 9. a fait ren-
dre (selon qu'il estoit dit en faisant ce ma-
riage, en cas que d'iceluy procedast vn

enfant masle.) Turin, Cheuas & toutes les au-
 tres places que les François tenoyent encores,
 reseruant seulement (pour relique de tout le
 Piémont, & tesmoignage de la conquête faite
 d'iceluy par les feuz Roys Charles, 8. Loys, 12.
 François, premier, & Henry, 2. laquelle a coûté
 tant de sang François.) Pignerol, Sauillan &
 Casal, lesquelles estoient notamment capitulées
 par ledict traité de demeurer au Roy de Fran-
 ce, & que le Roy Charles, 9. s'est sceu fort bien
 conseruer pendant son regne. Neantmoins
 Henry de Valois, comme vn vray prodigue,
 ne se contentant de scauoir que le Duc de Sa-
 uoye auoit esté remis es terres susdites par ses
 predecesseurs, lors que pour tous moyens il
 n'auoit que les benefices qu'il receuoit du Roy
 Philippe, rendit au Duc Emanuel encores les
 villes cy dessus nommées: ce que de soy mes-
 me il ne pouoit faire, bannissant par ce moyen
 & luy & les François de tout le Piémont,
 n'ayans plus maintenant d'entree en Italie. Les
 hommes legers & prodigues donnent à toutes
 mains, comme il fait: mais aussi peu apres ils
 s'en repentent quand ils ont affaire de ce qu'ils
 ont prodigalisé.

Et comme le conseil du Roy Charles, fust
 allé au deuant de Henry de Valois, iusques à
 Turin, il ne trouua trop bon ceste reddition de
 places; mais la chose estant deliberee & pro-
 chai-

chainé d'estre mise à effect, il n'y eut ordre d'y remédier.

D'avantage, ayant resolu d'entretenir en France l'exercice de deux religions (par le moyen d'une paix qu'il vouloit faire, avec les Huguenots, ayant accoustumé de veoir cela en Poulongne) Monsieur le Cardinal de Lorraine & les autres Princes Catholiques s'y opposerent formellement, luy faisans entendre l'estat miserable auquel l'ambition des vns & l'indiscrete curiosité des autres, entretenoient la France, avecques les raisons qui le devoient mouvoir à purger le corps du Royaume de cest humeur peccant & corrompue, matiere à tout mal prochain. Puis la facilité des occasiōs, lesquelles se presentans comme à la main, sembloient ne demander que l'autorité & bonne conduite à l'execution finale, pour apres & bien tost iouyr de ce repos tant désiré. Qui fut cause, que peu à peu ils le tirerent hors de ceste volonté, à laquelle neantmoins ils s'opiniastroient merueilleusement, & firent en sorte que l'exercice public de la religiō nouvelle seroit osté, & que les Huguenots se contenteroiēt d'une simple liberté de conscience particulièrement dans leurs maisons, sans y faire assemblée ny monopoles: & par ce moyen finissant avec les passions mondaines la querelle de la

religion, la France reprendroit peu à peu sa première splendeur, à l'honneur de Dieu & repos du pauvre peuple d'icelle.

Et combien qu'Henry de Valois se soit toujours couuertement fait protecteur de ceux de la religion nouvelle: si est-ce qu'allant du Piemont par le Dauphiné, Mombrun avec ses cōpagnons Huguenots, ayans leué les armées en ce pays, ne laissa luy donner vne charge en passant, & detroussa vne grande partie de son bagage.

Ce fut alors que grande partie de la Noblesse Catholique le fut receuoir à l'entree du Royaume, & l'accōpagnerent à Auignon: mais au lieu qu'ils pensoyent trouuer vn Roy semblable à ses predecesseurs & à tous les autres Roys François, qui fust doux, courtois & affable, ils perceurent incontinent son orgueil, & le trouuerent bien autrement qu'ils ne pensoient: car mesprisant la Noblesse de France, il faisoit mettre des barrières à l'entour de luy, lequel assis en vn tribunal, ainsi qu'il vous est icy representé, vouloit à la mode des Tures, laquelle

il auoit

REPRESENTATION DE
 l'orgueil de Henry de Valois, enuers la No-
 blesse de France, au commencement de
 son retour de Poulongne.



il auoit apprise en peu de temps, se rendre
 vn denny Dieu, & sembler que les Princes &
 Seigneurs du Royaume ne fussent dignes de
 l'approcher: dont les plus aduisez se scandali-
 zerent, & les autres n'y prindrent garde de tant
 pres, disans que c'estoient des petites nouueau-
 tez qu'il auoit apporté de Poulongne. D'autre
 costé ses Mignons, desquels entre autres estoier
 Quelus, & Maugiron, disoient que c'estoit
 bien

bien fait, & qu'un Roy ne se doit familiariser
 sinô en son cabinet avec quelque Noblesse par-
 ticuliere: là où Dieu sçait quel beau mesnage ils
 faisoient à la Turquesque: aussi les petits en-
 fans crioyent tout haut, que Quelus & Maugi-
 ron estoient Bardaches. Neantmoins il fut be-
 soin bien tost à Henry de Valois de quitter tel-
 le superbité, apres qu'on luy eust remonstré que
 le cœur d'un Roy, notamment prenant le tiltre
 de tres-Chrestien, ne se devoit eslever en or-
 guel & s'enfler à l'encontre de ses freres: aussi
 la vraye Noblesse ne peut peu endurer.

Estant en Auignon, quiconque en ait esté
 le support, le tres-vertueux & tres-Catholique
 Cardinal de Lorraine y fut empoisonné, non
 pour autre occasion, que parce qu'il estoit vn
 vray & assésuré pillier de l'Eglise de Dieu, com-
 me iusques au dernier soupir il l'a fait paroi-
 stre en Prelat digne de sa vocation. Il mourut
 audit lieu le lendemain de Noel, 1574.

Après la mort d'iceluy, Henry de Valois alla
 en toute diligence se faire sacrer & couronner
 Roy de France, à Reims, le 13. de Feurier 1575.
 voulant expressement choisir ce iour, parce
 que l'annee precedente, en celuy mesme il a-
 uoit aussi esté sacré Roy de Poulongne à Cra-
 couie: mais comme il fut besoin de la sainte
 Ampolle, pour le dir. sacrer, il aduint qu'elle ne
 se trouua point disposée en son ordinaire, ainsi
 qu'elle

qu'elle s'est trouuée lors du sacre des Roys précédens: à cause dequoy plusieurs saints person-
nages Ecclesiastiques eurent doute que ce Roy
ne se rēdroit digne des vertus de ses Ancestres.
Aussi les Espagnols, plus intoxiquez que les au-
tres nations de l'Europe de la maladie des es-
croelles, congnoissans que plusieurs d'iceux es-
toient venus à recours pour leur guarison vers
Henry de Valois, croyans que miraculeusemēt
il les deust guarir, ainsi que ses predecesseurs
Rois tres-Chrestiens, s'en sont retournez sains
comme auparauant, n'y enuoient plus aucune-
ment: sachans en outre que le plus grand mig-
non qu'il ait n'en a iamas peu estre guaruy par
luy: encores qu'il l'ait assayé diuerses fois.

D'auantage quand l'Illustrissime Cardinal
de Guise, oncle de celuy qu'il a fait massacrer
à Blois, l'eust sacré & luy eust posé la Couron-
ne de Charlemagne sur la teste, il s'escria assez
haut qu'elle le bleffoit, & ainsi qu'on celebroit
les ceremonies du sacre & couronnement, re-
gardant ses Mignons çà & là, faisant quelques
gestes mal propres, & petulents, ressentans son
orgueil, elle luy coula par deux fois de dessus
la teste, & fut tombee en terre, si vn Officier
là pres ne s'en fust donné de garde, vous en vo-
yez icy la figure.

Deux iours apres, qui fut le 15. de Feurier il
espousa en la mesme ville, par Monseigneur le

Cardinal de Bourbō, Loyse de Vaudemōt, Prince
cesse de rares & incomparables vertus, de l'Il-
stre, Royale & ancienne maisō de Lorraine, s'e-
stant par ce moyen allie de plusieurs Magnani-

POURTRAICT DV COVRON-
nement de Henry de Valois, lors que par sa
petulance & orgueil la couronne luy
coula deux fois de dessus la teste:
qui estoit un mauvais pre-
sage à l'aduenir.



mes Princes, lesquels s'il eust voulu croire,
eussent courageusement extirpé l'heresie du
Royaume de France, il y a long temps: mais
il en

il en
com
C
ceux
soit
tend
moy
crois
au m
arriu
del'a
que
bonn

C
prin
core
à la
Prot
Ben
tins
chel
Prim
en A
quel
mill
tesfo
sur l
near
E

il en a tousiours esté le support, sous main, comme on l'a en fin clerement perceu.

Car il n'a iamais demandé sinon ayder à ceux de la religion nouuelle. Et qu'ainsi ne soit lors qu'il les voyoit les plus foibles, il tendoit incontinent à la paix, afin que par le moyen d'icelle ils se peussent renforcer & accroistre le nôbre des Heretiques: ainsi qu'il feit au mois de May ensuyuant, peu apres qu'il fut arriué à Paris, accordant l'exercice de l'vne & de l'autre religion, & beaucoup d'autres choses, que ceux de son Conseil mesmes ne trouuoier bonnes ny raisonnables.

Ceste paix fut cause que les Huguenots reprindrēt hallaine, & pendant qu'elle n'estoit encores bien arrestée, & que la Hunauldaye estoit à la Rochelle pour ce fait, la Nouë pour les Protestans entreprend sur Niort, ils prennent Benon, Perigeux, où furent faits de grands butins sur les Ecclesiastiques, le Mont saint Michel, & se saisissent de Brouage, & des Isles. Le Prince de Condé d'autre part s'en va cependāt en Allemagne, mene avecques luy Thoré, lequel il renuoya des premiers conduire deux mille Reistres, aux Protestans: lesquels toutesfois furent empeschez de passer, & deffaits sur les frontieres par Monsieur de Guise, qui neantmoins y fut blessé.

Et cōme ceste deffaite de Reistres intimidat

les autres que deuoit amener le Prince de Condé, & que les affaires des Huguenots commençoient à changer d'estat, le Roy leur feit encores parler de paix, que les Catholiques ne trouuoient bonne : neantmoins, parce que les Protéstans auoient seduit Monsieur le Duc d'Alençon, on aduisa en fin de faire vne trefue pour six mois seulement, afin de tirer Monsieur le Duc, & luy donner occasion de ne se bander contre Dieu & son Pays, laquelle apres vn long debat fut accordée à Champigni, en Nouembre dudit an 75. Et Henry de Valois par apres ne cessa par ses intelligences secretes, qu'il n'accordast la paix aux Heretiques, leur octroyant plusieurs villes pour leur seureté, & y faire exercice de leur Religion : en outre 500000. liures pour soudoyer la leuee des Reistres, qu'ils vouloient faire entrer en France: donnant par là occasion à l'estranger d'estre tousiours prest d'y venir au seruice de qui que ce fust pour bien ou mal: puis qu'en fin le Roy aduouoit & payoit le tout. Chose detestable, monstrueuse & honteuse à l'endroit de Henry de Valois, que les offencez payassent l'amende: laquelle a esté acquittee, succant les moyens, voire le sang de ses pauvres subiects.

A cause dequoy Messieurs de Paris, composez du Clergé, Cour de Parlement, Chambre

bre des Comptes, Cour des Aydes, Preuosté de Paris, & des Bourgeois de chacun quartier d'icelle, qui se sont tousiours montrez fort affectionnez à embrasser ce qui touchoit le repos de l'Eglise & du peuple, luy remonstrent humblemēt que depuis douze ou quinze ans, en partie à cause des guerres contre les Heretiques, la brigade de la Couronne de Poulongne, la reception des Poulonois à Paris, & le voyage que sa Majesté y auoit fait, avec son retour en Frâce iusques alors, le pauvre Peuple auoit esté tellement pillé, vexé, saccagé, rançonné & subsidie, sans aucune relasche, ny moyen de respirer, qu'il ne luy restoit plus aucune faculté de viure, estans comme desesperez & resoluz de quitter le pays de leur naissance pour aller viure en terre estrange: car depuis ledit temps la ville de Paris & pays circonuoiains, auoientourny la somme de trente & six millions de liures, outre autre somme de soixante millions de liures ou enuiron, qui auoient esté fournis par le Clergé de Frâce: sans les dons, emprunts & subsidies leuez extraordinairement, tant sur ladite Ville que sur les autres Pays & prouinces du Royaume. Somme suffisante, non seulement pour conseruer l'Estat de la France, mais aussi avec la terreur de l'ancien nom des François, en rendre le Roy formidable à tous autres Princes, Potentats & Nations. Et que

néanmoins les affaires du Royaume n'en auoient esté en rien plus aduancez, ny aucun meilleur ordre y estably. Au contraire de grande & puissante qu'estoit la France il la souffroit passer par les mains des forces estrangeres, lesquelles tiroient, sucoient & emportoient le plus beau & le plus precieux, avec vne extreme despence: outre la substance du pauvre peuple, laquelle y auoit esté entierement consommee, & la perte indicible d'une partie des plus grands & experimentez Cappitaines. En sorte que le Royaume estoit destitué d'hommes & espuisé de deniers, vrais nerfs d'un Estat & Monarchie: & que les Estrangers estoient ioyeux que le Roy de France feist souuent paix avec les Heretiques de son Royaume, afin de n'en veoir iamais le bout, & par ce moyen y recommencer à chasque fois les troubles, lesquels y nourrirent vne corruption en tous Estats.

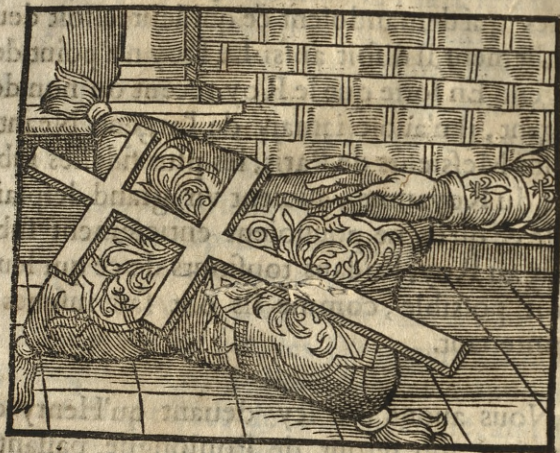
Et avec toutes ces remonstrances, le Roy faisoit semblant d'y prendre garde aucunement, toutesfois Belliure disoit aux vns, afin d'auoir de l'argent, que le Roy entendoit bien les remonstrances qu'on luy faisoit, qu'elles estoient tres-iustes, que les raisons qu'on proposoit estoient inuincibles: mais qu'il estoit en necessité, que le temps estoit mauuais, & que c'estoit pour

pour paruenir à vn plus, grand bien : encores
 qu'en son ame il scauoit tout le contraire, éstât
 non pour autre chose, sinon afin de remplir au-
 cunement l'insatsieté des Harpies du Roy. Aux
 autres qui demandoient ce qui leur estoit deu
 loyallyement, il disoit aussi: Le Roy n'a point de
 l'argent. En sorte que le Roy receut ou non de
 l'argent, il n'auoit iamais de l'argent. Neant-
 moins Messieurs de Paris, les plus fidelles sub-
 iects du Royaume, auoient vn grand desplai-
 sir de ce qu'ils ne pouuoient entierement sub-
 uenir au Roy, l'aidans tousiours de ce qui leur
 estoit possible, comme ils ont fait iusques à
 maintenant.

Nous auons dit icy deuant qu'Henry de
 Valois à son retour de Poulongne, passant à
 Venise, il y fut receu en toute courtoisie par le
 Duc & les Seigneurs d'icelle, qui luy offrirent
 tous les moyens de la Seigneurie, laquelle on
 peutcroire qu'il auoit employee pour beau-
 coup de finances, veu qu'estant à Paris il feit
 sacrilegemet soustraire en la saincte Chapelle,
 la nuit du dixiesme de May en l'an mil cinq
 cents soixantes & quinze la plus grande
 des deux Croix, faites du bois de la vraye

croix

POURTRAIT DV SACRI-
lege fait par Henry de Valois, en la
saincte Chapelle à Paris.



Croix de Iesus-Christ, lesquelles y auoient esté
mises, avec plusieurs autres precieux reliquai-
res de la Passion, par le Roy Sainct Loys, en
l'an 1239. & l'enuoya aux Venitiens. Et afin que
son sacrilege ne fust sceu, il feit rôpre des treil-
lis de fer estâs à costé du chœur de ladiète sain-
cte Chapelle, & que si le peuple s'en esmou-
uoit, on creust qu'elle eust esté desrobée par
cest endroit: & d'auantage, contre sa propre
conscience, il en fait soupçonner plusieurs per-
sonnes innocentes, qui furent long temps em-
prisonnez, & lesquels eurent beaucoup de pei-
ne à

ne à
ont
dente

R
roufi
para
expir
nots,
nage
auco
tort
estoi
loit
mon

E
iama
froit
rafra
uee
Seig
eux
faite
& a
d'an
que
depu
riere
Et
ceux

ne à s'en rendre inculpables, partie desquels ont esté ruynez. Vous voyez en la page précédente la figure de ladicte Croix.

Reuenans à l'an 79. Henry de Valois desirât tousiours deux Religions en son Royaume, parauant que la trefue faite pour six mois, fust expirée, il conclut la paix avecques les Huguenots, cōme nous auons dit, & accreut l'appannage de Monsieur le Duc d'Alençon, de beaucoup plus qu'il n'appartenoit : mais faisant tort à la couronne de France, parce qu'il n'en estoit que gardien, & non propriétaire, il vouloit tromper son frere, ainsi que la fin en a monstré l'effect.

Et comme les Huguenots, qui n'acceptoyēt iamais la paix que Henry de Valois leur offroit, à chasque coup, si ce n'estoit pour eux rafraischir & rendre plus forts, faisoient leuee de gens en Allemagne, les Princes & Seigneurs Catholiques font vne ligue entre eux, pour obuier à la coniuration qu'auoyēt faite le Roy de Nauarre, Prince de Condé, & autres Huguenots leurs adherents, afin d'aneantir la Religion & le peuple Catholique : laquelle ligue Henry de Valois n'a cessé depuis par tous moyens de faire laisser en arriere, n'en voulant aucunement ouyr parler. Et au contrairè il suscita lors soubz main, ceux de la Religion nouuelle de faire vne

contreligue:& tousiours tendant à la paix avec
 les Huguenots , qui rompyent ia celle faicte
 à Champigny , entreténans le Duc Cazimir,
 avec son armee aux frontieres, afin que les De-
 putez des Prouinces luy trouuassent de l'argët,
 & qu'il feist reuenir cinq sols seulement à qua-
 tre deniers , pour appasteller ses Mignons &
 Harpies de Cour , il fait conuoquer les Estats
 à Blois , où le Roy de Nauarre , le Prince de
 Condé & d'Anuille enuoierent quelques dele-
 guez: mais , comme l'intention de Henry ne
 tendist qu'à ces deux poinçts, & apres que pour
 le premier , Messieurs de Paris l'eurent sup-
 plié de n'admettre en France aucune Religion
 nouuelle , & que les Estats eussent cassé l'Édict
 de paix, pour ne vouloir admettre deux Reli-
 gions en France , ce qui y a iusques à mainte-
 nant causé la ruyne de tout : & que les finances
 estoient courtes , parce que les Huguenots te-
 noient beaucoup de Prouinces, les autres ayās
 esté surchargees de tailles & imposts , & ruy-
 nees par tant de recommencemens de guerre,
 il y fut peu resolu: neantmoins on aduisa que le
 plus expediēt estoit de s'efforcer pour vne bōne
 & derniere fois, sans parler plus de paix, afin d'ex-
 terminer les nouueaux religieux. Et de fait tous
 les Princes Catholiques entendēt viuemēt à la
 guerre, y ayant cinq armées Catholiques. Et en
 Mars 77. monsieur d Mayenne, Lieutenant en
 l'armee

l'armée de Xaintonge, se rendit maistre de la riuere de Charente, reprint Marans & le Brouage. Monsieur d'Anjou assiege & prend la Charité : Sanxerre aussi est reprise, apres vn long & continuel siege. Mais, les affaires prenās vn bon commencement, Henry ne les desirant telles pour le repos du Royaume, son principal but estant de tirer tousiours deniers par moyen de faire vne paix & soudain recommencer vne guerre, accorda encores vne autre paix au mois de Septembre septante-sept, publiee en Nouembre ensuyuant.

Et comme pour faire augmenter les finances qu'il succoit de son peuple, il ne voulust que ses Thresoriers receuēnt l'escu à plus de soixante sols, & les autres monnoyes à l'equipollent, neantmoins lesdits Thresoriers par son commandement, se disoient-ils, les mettoient en Poitou à quatre francs & quatre frâcs & demy. Et peu apres la paix publiee au mois de Nouembre mesme, il feit vn Edict de reformation des monnoyes, en quoy plusieurs particuliers ne cognoissans le prouffit qu'il en a receu, pensent qu'il y a bien operé : soit qu'à luy & à ses Mignons & Sangsues (aucuns desquels ne veirent le bout de l'an) cela ait duré peu de temps, ainsi qu'il aduient tousiours de ce qui s'acquiert par tromperie.

Les Mignons que Henry de Valois auoit

estoyent insupportables en despence, & estoient
 aussi tant superbes & orgueilleux, qu'en parti-
 culier ils ne le respectoyent luy mesme, telle-
 ment que continuans en cest orgueil, vn d'entre
 eux, nommé Quelus, s'attaqua vn premier iour
 de May 1576. à d'Anraguet (maintenant ap-
 pelé Dunes, frere de d'Anragues, n'aguers
 Gouverneur d'Orleans, ayans l'vn & l'autre re-
 noncé nouuellement à l'vniõ Catholique
 pour suivre l'ennemy de l'Eglise) & le 4. iour,
 ensuiuant, par vn Dimanche sur les quatre
 heures au matin, ils se trouuerent où le combat
 auoit esté assigné, qui estoit au parc des Tour-
 nelles, marché où on vëd les cheuaux. Auquel
 lieu ledit Quelus à l'encontre de d'Anraguet,
 se deuoient entretenir, pour vne querelle qui
 ne valloit point le dire, deppendante de la puta-
 cerie. Là se trouuerent aussi du costé dudit
 Quelus, Maugiron, beau ieune gentil homme,
 (grand amy, comme Quelus, de Henry de
 Valois) & le sieur de Ribérac, Chomberg &
 Liuarrot, qui s'y en allerent, au moins lesdicts
 Ribérac & Chomberg plustost pour y mettre
 le bien que autrement. Les parties s'entreuoyas
 de loing, Quelus accompagné de Maugiron &
 Liuarrot, d'autre part l'Anraguet de Ribérac
 & Chomberg. Ribérac va vers Quelus, & parlât à
 Maugirõ, luy dit: il me semble, Maugirõ que nous
 deuions plustost accorder & redre amis ces deux
 gentils

gẽtilshõmẽs, que de les laisser entretruẽr. Maugirõ respõdit, par la mort Dieu, Riberac, ie ne suis icy venu pour enfler des perles, & resolutement ie me veux battre. A qui te voudrois tu battre, Maugiron, tu n'as point d'interest à la querelle: & d'auantage il n'y a icy nul qui te soit ennemy? Par la mort Dieu à toy, replique Maugiron. Et adonc Riberac, Gentil-hõme bien né & qui ne pouuoit endurer la superbité de ce ieune homme, respond, A moy! & soudain mit la main à l'espee & à la dague, & les croissant l'vne sur l'autre en terre, dit, Maugiron prions Dieu, & après nous nous battons, puis que tu le veux: & tout subit Riberac se mettât à genoux feit vne oraison assez courte, & neãmoins elle estoit trop longue au gré de Maugiron, qui s'ecria, Mort Dieu Riberac, c'est trop prié? Alors prenāt son espee & sa dague (comme il estoit furieux) il enfonce Maugiron d'un coup d'estoc, lequel se sentant blessé, recule à grande course, tant qu'il peut, pourfuiuy tousiours de son ennemy, iusques à ce que tombant par terre & tendant son espee en estoc au deuant de luy, profera ces detestables parolles dernieres. Ie renie Dieu ie suis mort. Et alors il mourut aussi. Mais de mal-heur Riberac ne le pensant si tost estre tombé, qui le pourfuiuoit de courage, luy passa l'espee par dessus, & au choc il s'enferra en celle de son ennemy.

Or comme semblables defastres arriuent
 en bien peu de temps, les parties principales,
 qui estoient Quelus & d'Anraguet, s'entre-
 chargerent aussi promptement que les susdits
 eurent commencé, & fut Quelus vaincu par
 d'Anraguet, le laissant par terre à demy mort,
 & l'eust acheué, ne fust que ledit Quelus
 le pria de se contenter: neantmoins d'Antra-
 guet y fut vn peu blessé au bras, ce qui ne
 l'empescha de se sauuer de la furie de Henry de
 Valois, en estant bien tenu à monsieur de
 Guise, car il luy eust fait perdre la vie, s'il
 l'eust tenu, à cause que Quelus estoit le plus
 grand mignon qu'il eust pour lors, & celuy
 qu'il ayroit le plus singulierement: ne se sou-
 ciant Henry de Valois si ses mignons auoyent
 droit ou tort en tout ce qu'ils vouloyent en-
 treprendre: voulant au surplus qu'ils fussent res-
 pectez comme luy.

Ne reste maintenant à dire pour la fin de
 ce beau combat, sinon ce que firent Chom-
 berg & Liuarrot, qui voyoient les vns &
 les autres mettre la main aux armes. Chom-
 berg commença à parler, & dit: Liuarrot,
 ils se battent, que ferons nous? comme s'il
 eust voulu dire, mettons y le bien. Liuarrot
 respond, Battons nous aussi pour nostre hon-
 neur. Voilà vn bel honneur que de se tuer
 l'vn l'autre. Adonc ils commencerent à s'en-
 trecha

trecha
 berg)
 à la
 luy ou
 rot pl
 en dor
 quelle
 tomba
 coup
 de sa

Et
 Chom
 ce, Q
 porté
 uarro
 pour
 de R
 regret

H
 yant
 ce qu
 tre de
 de po
 aduer
 Guise
 de Q
 com

trecharger : l'Allemand, (qui estoit Chomberg) baillant le premier vn coup de taille, à la mode de son pays, à Liuarrot, dont il luy ouurit toute la iouë senestre : mais Liuarrot plus adroit à l'estocade que sa partie, luy en donna subitement vne dans le sein, de laquelle il le rendit mort en la place, & luy tombant aussi à l'autre part, estonné du grand coup, & de l'abondance de sang qui sortoit de sa playe.

Et ainsi demeurèrent morts sur la place Chomberg & Maugiron, & blessez à outrance, Quelus, Riberac & Liuarrot. Quelus fut porté à l'hostel de Boisy, là aupres, avec Liuarrot : & Riberac à l'hostel de Guise, y estant pour lors Monsieur de Guise, où ledit sieur de Riberac mourut le lendemain, au grand regret des gens de bien.

Henry de Valois, estant au Louure, ayant eu quelque premier aduertissement de ce qui estoit suruenu, par Sain-Luc, vn autre de ses Mignons, qui auoit fait le malade pour ne s'y trouuer, en fut incontinent aduerty plus amplement par Monsieur de Guise : & alors ne s'enqu Coastant d'autres que de Quelus & Maugiron, se hastâ d'aller veoir comment se portoit encorés Quelus, qui auoit

receu plusieurs coups, dont l'un d'iceux estoit mortel. Et le voyant en tel estat, ia pensé de ses playes, il promit aux Medecins & Chirurgiens de leur donner cent mil escus, pourueu qu'ils le rendissent guarý, n'en ayant point, & sans se foudier sinon d'auoir recours au sang du peuple pour remplacer celuy de son Mignon. Puis consolant Quelus, il luy disoit, prenez courage mon bon amy, Quelus, vous scauez bien que ie vous ayme plus que moy-mesme: neantmoins, les Medecins & Chirurgiens, qui ont accoustumé de prendre, non apres la mort ou la guerison du patient, luy donnerent tant d'adiutorions qu'ils le firent viure iusques à 18. ou 20. iours.

Liquarrot fut guarý, mais cōtinuant tousiours son orgueil, deux ans apres se pensant attaquer au marquis de Magnelet, à Blois, il y fut tué au duel qu'il eut à l'encontre dudit Marquis.

Or, pour celebrer la memoire de Quelus, & Maugiron, à cause des rares & detestables pailardises & blasphemes estans en eux, Henry de Valois les feit superbement esleuer en marbre blanc, posez sur vne baze, à l'entour de laquelle estoient plusieurs inscriptions, comme de personnages genereux, dont ceux du siecle scauoient bien le contraire, & les Catholiques estoient fort fachez qu'il souillaist vn lieu saint, qui estoit l'Eglise de saint Paul à

Paris,

Paris
nieur
uoit
feit a
non
pareil
cà l'h
mina
scand
s'y eu
Si
sa ge
monu
Henr
aux F
gion
moir
par le
ce qu
escri
eust
neurs
mort
n'a e
louab
Roya
succe
ment
moir

Paris, des effigies de tels putasiens & renieurs de Dieu, mais la tyrannie du Tyran auoit la force, & aucun n'en osoit parler. Il y feist aussi par apres esleuer vn autre sien mignon, nommé Sainct-Megrin, personne de pareille vie. Neantmoins, depuis Noel en cā l'horreur de voir en ce lieu sainct telles abominables reliques, a voulu qu'on en a ostē le scandale: ce que plustost on eust fait si l'occasion s'y eust peu offrir.

Si Henry de Valois eust senty aucunement sa generosité, il eust ~~fait~~ plustost acheuer le monument du Tres-Chrestien & inuincible, Henry, 2. son pere, & en eust erigē d'autres aux Roys, ses freres, deffenseurs de la Religion Catholique, afin d'en eterniser la memoire. Toutesfois, la messagere des temps, par le clair renom d'iceux, obscurcira du tout ce que les flateurs de Henry de Valois ont escrit de luy. Tant s'en faut donc qu'il en eust fait eriger aux vertueux Princes, Seigneurs & Capitaines qui ont tant fait & sont morts pour l'extirpation de l'heresie, puis qu'il n'a en ce ensuiuy, pour ses propres parens, la louable & pieuse coustume des tres-Chrestiens Roys de France, faisans les vns aux autres successiuelement faire construire des monuments, tesmoins à la posterité de leur memoire & des faits par eux vertueusement

executez.

Vous auez entendu cy deuant, qu'il partit de Poulongne, à la desrobée, pour s'en reuenir en France, contre la foy par luy promise verbalement aux Seigneurs Poulonnois, le iour precedent: & que neantmoins, par lettres qu'il laissa sur sa table, il les asseuroit par autre serment, qu'ayant donné ordre aux affaires de France, il s'en retourneroit vers eux, ce qu'il promit derechef au Comte Christofle, & que pour foy & assurance il tira vn anneau de son doigt, qu'il luy bailla: toutesfois les Poulonnois voyans au bout d'un long temps, qu'il ne retournoit point, & moins en faisoit-il estat: estans tout asseurez qu'il leur auoit faulsé la foy promise les ayant abusez, puis que pensans auoir choisi, entre tous les Princes Chrestians, vn Roy vertueux & magnanime, ils n'auoyent trouué qu'un casanier & perfide, par arrest meurement delibéré en leurs Estats generaux assemblez, ils declarerent Henry de Valois, traistre, periure, incapable & indigne de porter couronne, font trainer ses armoiries à la queue d'un cheual par les boties & fanges de Cracouie, & en plain marché ils les font rompre & briser par vn executeur de iustice, ainsi que vous le voyez icy figuré: & neantmoins il se dit tousiours Roy de Poulongne,

Quelle

LES
de



C
dign
mieu
lonn
mais
faict
E
core
ame

LES ARMOIRIES DE HENRY
de Valois, trainees par les boies, & bri-
sees par un executeur de Iustice, en
plain marché, à Cracouie, pour auoir
par luy usé de perfidie en-
uers les Poulonnois.



Quelle honte, lecteurs, mais veritablement
digne d'un homme tel qu'il est ! Beaucoup
mieux auroit esté & aux François & aux Pou-
lonnois, voire à luy mesme, qu'il n'eust ia-
mais esté nay : mais la volonté de Dieu soit
faicte.

En ce temps, Henry de Valois n'ayant en-
cotes tenu chose bonne quelconque en son
ame, fauorisant tousiours couuertement les

herétiques, feit tant par l'artifice de ses Harpies, qu'il persuada à monsieur le Duc d'Alençon, son frere, de s'en aller en Flandres soutenir le party des Huguenots, à l'encontre du Catholique Roy Philippe, afin que pendant son absence il eust plus grande commodité d'affoiblir la France, par la subsidier, & y viure en toute dissolution, pendant que les Huguenots y seroyent aussi en liberté. Il y vouloit encores enuoyer Monsieur de Guise: mais il luy feit responce, qu'il luy seroit plus seant de s'employer à l'encontre des ennemis de l'Eglise en France, que d'aller faire la guerre en Flandres, contre Dieu & la raison.

Au mois de May 78. il trouua vne inuention d'assembler beaucoup de deniers en peu de temps, abusant en ce bien accortement les moins aduisez, & tousiours aux despens du pauvre peuple. Qui fut de donner à entendre qu'il y auoit vne grande incommodité à Paris, parce que du costé de l'Vniuersité: respondant vers le Louure & le quartier de saint Honnoré, il n'y auoit moyen de passer aisement la riuiere, ainsi que cela estoit fort necessaire: à cause dequoy, & pour l'ornement de la ville, il feit resoudre qu'on feroit vn pont depuis les Augustins, iusques vers le lieu dict l'escole de saint Germain, lequel fut comencé

& y

& y assit luy mesme la premiere pierre le cinquiesme iour de Iuillet, ensuyuant. Veritablement ce dessein est à loüer, s'il ne l'eust entrepris plustost pour souuent en prendre les deniers assemblez à diuerses fois par les elections, ainsi comme il a fait : neantmoins que pleust à Dieu que la centiesme partie des autres qu'il a tiré tyranniquement de toutes parts, eussent esté despensez en chose autant necessaire.

Peu apres, Henry de Valois voulut instituer vn nouuel ordre de Cheualiers, en France, qu'il nomma de l'ordre du saint Esprit, desquels il en crea premierement vingt & quatre, & en feit les ceremonies le premier iour de l'an 1579. non à autre intention que pour faire certains secrets monopoles, afin d'attrapper ceux qui estoient contraires aux pernicieux desseins du Roy, dont il y auoit ia long temps qu'on commençoit à s'en plaindre bien fort : mais par ce moyen Dieu n'a pas voulu qu'il fust paruenü à ses damnablez entreprises. A cause dequoy il y receut depuis plusieurs Princes & Seigneurs Catholiques : mesmes, contreuenant à l'Institution, qui estoit entre autres choses, de n'y admettre aucun qui ne prouuaît sa Noblesse de quatre races subsecutives, neantmoins en fin il y a receu le Conte de Rets, & plusieurs autres de pareille

estoffe.

Pendant qu'il estoit empesché à faire ces Cheualiers, les Huguenots, selon leur coustume, recommençans à chasque fois la guerre, la Royne Mere feit vn long voyage en Guyenne, asistee d'aucuns Seigneurs du Conseil priué, & selon l'intention de Henry de Valois, tousiours desireux de pacifier avec les Heretiques, arriuee à Nerac, au mois de Feurier, elle eut conference avec le Roy de Navarre, aussi asisté des Deputez de ceux de la Religion pretendue reformee, & finalement ils resolurent ensemblement encorcs l'exercice de la susdite Religion, & plusieurs autres articles, du tout cōtraires à la foy & Religion Catholique & à l'auctorité de la Courōne de France: lesquels articles Henry de Valois approuua & ratifia à Paris le 14. de Mars ensuyuant.

Sur la fin de ceste annee les Deputez du Clergé de France s'assemblerent à Melun, afin de traicter des affaires appartenans à la liberté & restauration de l'Eglise Gallicane.

Là se trouuerent plusieurs excellents Prelats, lesquels remonstrerent humblement à Henry de Valois, pour l'honneur de Dieu, & à la discharge de leur conscience, la cause principale de la deformité & debordement qui se trouuoit au seruice de Dieu, & laquelle tiroit avecques soy, par le iuste iugement diuin, la corruption

ruption de tous les Estats du Royaume, offrans
 premierement proceder sans feintise purement
 & sincerement à la reformation d'eux mesmes,
 & du reste de l'Estat Ecclesiastique.

En premier lieu ils luy mirent deuant les
 yeux deux choses principales : la premiere , la
 faute de la discipline Ecclesiastique : & la se-
 conde , qui cause la premiere , la faute de per-
 sonnes idoinnes & suffisantes és premieres char-
 ges & dignitez. Car la discipline Ecclesiastique
 (disoyēt-ils) n'est moins necessaire pour main-
 tenir la crainte & service de Dieu , qu'est la
 police & les loix , pour conseruer l'obeissance
 des subiects enuers leur Prince : aussi qu'il n'y
 a rien qui plustost adoucisse le cœur d'un peu-
 ple fier, & l'ameine à vne vie pacifique , que le
 reglement & ministere de la Religion , ioinct
 que la crainte de Dieu est celle qui donne cre-
 dit & auctorité aux commandemens & ordon-
 nances des Roys , & que la France n'a iamais
 fleury , sinon entant que les Roys y ont esté
 obseruateurs de l'ordre, reglement & discipline
 de leur Religion.

Que le vray deuoir d'un Roy tres-Chre-
 stiē estoit d'entēdre de biē pres à tel affaire, luy
 qui peut dompter ses subiects, soit par douceur
 ou autrement, & que ceste discipline tāt neces-
 saire estoit non seulement abastardie en Fran-
 ce , pendant son regne, mais quasi totalement
 est einte:

esteinté a cause dequoy il se pouuoit fort peu glorifier du nom de Tres-Chrestien , & d'autant y deuoit il prendre garde plus soigneusement. Le suppliant en humilité, pour ces raisons, que par son moyen, à la gloire & reputation de son nom & dignité, il leur fust permis de remettre la discipline Ecclesiastique, & se reformer à bon escient à l'honneur de Dieu, selon les statuts du saint & sacré Concile de Trente, & les faire publier pour estre obseruez inuiolablement: autrement s'il refusoit ce que dessus, cela pourroit estre la prochaine ruine de son Royaume.

Et d'auantage ils luy remonstrerent que pour l'observation de la discipline Ecclesiastique, il estoit sur tout necessaire d'auoir de bons Prelats & Pasteurs, car sans eux l'Eglise ne peut bonnement subsister, & que à ce deffaut il participoit grandement, y estans engagez sa conscience, honneur & reputation. Premièrement en ce qu'en plusieurs Archeueschez & Eueschez il n'y auoit aucun Pasteur, & quant aux Abayes & autres gros benefices, de la nomination, estans aussi sans Pasteurs, le nombre en estoit quasi infini: mesmement que de trente & cinq Dioceses qu'il y a en Languedoc & en Guyenne, par non residence d'Euesques, & par maladie des autres, estans en petit nom

nombre, & principalement par faute d'Euesques pourueus en tiltre, on auoit esté quelques anneés sans y faire le saint Cresme, tellement qu'il estoit & est encores tous les iours besoin l'aller mandier delà les monts, en Espagne. Chose honteuse & de tresmauuais presage.

Au surplus que nul Roy parauant luy n'auoit esté cause de tant d'œconomats, constitutions de pensions pour les femmes (voire la plus grande partie paillardes) & à autres personnes laics, sur les biens de l'Eglise: & qui pis est il souffroit traffiquer des benefices, vendre, engager & hypotecquer le dōmaine de Dieu, & en general empeschier les corrections & disciplines regulieres, faisât mesmes auctoriser & iustifier ces choses par iugement & loix publiques, en son Grand-Conseil. Où de l'argent prouenu de la vente d'un Euesché ont esté acquitees les debtes du vendeur, & en son Conseil mesmes vne Abbaye auroit esté adiugée à vne Dame, comme luy ayant esté baillee en dot, avec declaration qu'après son decceds ses heritiers en iouiroient par egale part & portion.

Voilà vne partie de ce qu'ils luy remonstrent, le supplians y donner ordre & prendre garde, & craindre les imprecations portees par la parole de Dieu, les comminations des Conciles, les excommuniemens des saints

Decrets, les fulminations & autres censurés de l'Eglise, non seulement contre ceux qui commettent ces choses, mais aussi contre ceux qui y participent directement ou indirectemēt.

Mais, à son accoustumé, lors qu'on luy propose quelque chose qui ne luy plaist point, & à la reformation de laquelle il ne veut point entendre, il respond peu, ou bien il s'irrite, crie, tempeste, blasme & iniurie. Aussi feist il biē peu d'estat de ce qu'ils luy auoyent remonstré, respondant que les guerres en estoient cause, & qu'il y donneroit ordre: mais cest ordre n'est iamais venu, faisant de iour en iour moins d'estat de s'en soucier, la guerre ayant esté tousiours entretenue par les paix dont il recherche ordinairement les Heretiques. Que si (sans saintise) il eust esté curieux d'une bonne paix, c'eust esté d'un beau-coup exterminer les Heretiques. On sçait bien les faueurs qu'il leur a faites: car il a enuoyé ordinairement flater leur Prince, il l'a caressé & accommodé de deniers, il a donné cours à sa monnoye, disans les Politiques que c'est pour le ramener à la Religion Catholique: ouy bien pour en faire un hypocrite, lequel s'il pouoit épier le Royaume, il y seruiroit de Herodes, comme luy-mesmes a fait nouuellemēt. Et nonobstāt les Edicts tāt sollemnement faits contre les Heretiques, portās le bānissemēt d'iceux & la saisie de leurs

biens

biens, on sçait notoiremēt qu'en Paris & ailleurs par tout le royaume, il leur a baillé lettres pour demeurer en leurs maisons, & d'auārage il en a retenu aucūs aupres de luy. Lequel dōcques est maintenāt excōmuniē ou l'Heretique, ou Héry de Valois: puis que l'Eglise deffēd (sous ceste peine) d'auoir cōmunicatiō avec les heretiques?

Ce fut enuiron ce temps que Nogaret comença à deuenir le Mignon de Henry de Valois, ou bien Henry de Valois celuy de Nogaret: adōc furēt mesprisez les Princes, à cause de ce Duumuirat. Aussi fort volontiers ils se reculoient de la Cour, pour y veoir regner toutes especes de vices: car les personnages genereux & magnanimes n'e peuuēt seulemēt ouyr parler.

Les sacrileges, prodigalitez, auarices, vols, asfassinats, luxures, paillardises, rapts & violemēt de filles, voire sacrees, les perfidies, trahisons, blasphemés, mespris des ordōnāces diuines, la Magie, & l'Atheïsme cōmencerēt à eux accroistre à la Cour, chose monstrueuse & horrible. Pour entretenir tous ces vices les deniers y estoient requis, pource on cherche les hōmes les plus vifs en malice, afin d'inuēter & dōner les moyens plus propres à ce faire. Là se congnoissoient (disoit Héry) les galands hōmes & de seruiçe, reprochāt aux gēs de biē, qui ne vouloyēt entēdre à choses tant desraisonnables, qu'ils n'auoyent point d'esprit & ne luy seruoient de rien.

Ainsi Henry de Valois s'adonna à vne vie de Caligula, d'Heliogabale & de Neron, faisant grand estat des flatteurs, notamment de Nogaret, lequel de belistre qu'il estoit entré en cour, par sa flaterie, adherant à toutes les volontez de celuy duquel il scauoit luy pouuoir aduenir plusieurs moyens, paruint incontinent à grand credit & eut tout ce qu'il voulut demander : car les flatteurs sont amis de la bourse, & n'ont autre but que le proffit, & pour y paruenir ils s'employent à toute villenie detestable telle qu'elle puisse estre: tous leurs cōseils & façons de faire ne sont qu'à trahisons & trôperies, leurs parolles sont parolles de cuisine, elles louent pour tirer proffit, & louans ce qui ne doit estre loué les Princes s'endormēt en leurs vices & perdent eux & leurs Estats.

Et comme Henry de Valois eust fait le credit de cest honneste personnage, quasi autant grand cōme estoit le sien, il n'estoit plus question que de viure selon la sensualité, chassant la vertu bien arriere d'eux, auioird'huy (en secret neâtmoins) ils vsoient d'une sorte de putallerie, & demain d'une autre, ores se faisoient seruir à table dans le Cabinet, par des femmes toutes nues, & par apres faisoient vn nouveau ménage.

Or Nogaret cognoissant, que sēblables recreations estoient agreables & contentoyent grādemment

dement son financier, le menant par tout où il y auoit chose dont il le sçauoit affectionné, il le fait aller à saint Germain en Laye, & delà à Poissy, ou au monastere & religion dicte de S.Loy, où y auoit vne belle vierge professe, laquelle de force (nonobstant toutes les remonstrances qu'elle peust faire, disant qu'elle estoit dediee à Dieu) Henry de Valois, n'estant vn Scipion en cōtinence, mais vn vray sacrilege de ce qui est offert à la mesme diuinité, viola ceste pauvre Vierge : & depuis, allant souuent à

FIGVRE DE LA VIERGE

Religieuse, violce à Poissi, par

Henry de Valois.



saint Germain, pour cest effect, en print
avec

avecques Nogaret, tant de contentement qu'il a voulu.

Loys, fayneant, a bien autrefois commis vn semblable fait en la religion de Celles pres Laigny, mais aussi à cause de telle lascheté & forfait, les Princes François se banderent à l'encontre de luy, & le priuerent de la Couronne, baillans le gouuernement d'icelle, par meure deliberation à Odo, fils de Robert, Comte d'Angers.

Tels beaux & agreables seruices de Nogaret furent cause, que pour l'en recompenser, Henry de Valois (moyennât les subides qu'il mettoit sus, payees par le sang vis du pauvre peuple) luy acheta Espernon, & le feit eriger en Duché, pour estre appellé Duc, & de là, à cause de ses prodigieuses vertus estre mis au Catalogue des Pairs de France, l'ayant au parauant fait Collonnel de l'Infanterie Française.

Durant ces mesnages discrets & à noter, d'O estoit politique d'vne grande partie des deniers Royaux, & comme les vns se iouoyent d'vne part en vne sorte: de l'autre, d'autres, il n'en faisoit pas moins aussi, & s'aidant comme il vouloit des finances qu'on luy auoit commises, desquelles tantost il en employoit aucunes, à son profit particulier, ferrant bien à son aise pour y reuenir, ce qui coustoit de moins pour
les

les harnachemens des mules tant ordinaires qu'extraordinaires, & puis afin de tenir mieux compte des deniers, quand il voyoit qu'il n'y pouuoit reuenir, il mettoit le reste au hazard du ieu: en sorte que tant au ieu de paulme, de cartes, que de dez, il a souuent multiplié le tout en rien. Mais il faillit bien vn soir de se rescourre contre le sieur de Bassompierre, toutesfois comme la chance luy tournoit souuent, il ne perdit sinon pour ce coup, que quatre vingts mille escus.

Ainsi ces Mignons prenans peine d'un costé à trouuer de l'argent, & le despandre frugalement ou le serrer, les Princes Catholiques estoient empeschez d'autre part à rembarrer les incursions des Heretiques. Monsieur de Mayenne, conduisoit vn camp en Dauphiné, où non sans grandes peines & trauaux il remit en l'obeissance de son Prince les villes de Beauuais, saint Quétin & la Meure, rendant tout le reste du pays paisible. Monsieur de Guise prenoit seure garde ce pendant à son Gouvernement.

D'autre part le Prince de Condé, suiuy de la Noue & autres Huguenots, surprint la Fere, en Picardie, y laissant forte garnison, pendant qu'il alloit querir secours en Allemagne. Et comme on ne la pouuoit r'auoir par composition le Marechal de Matignô la fut assieger: & en

& en fin ceux de dedans la rendirent à composition, à laquelle (pour Henry de Valois) d'Esperson qui ne s'appelloit encores que le ieune la Valette, ayda grandement, afin que les Heretiques ne feissent perte des Capitaines estans dedans, pour eux en seruir en autres expeditions : & neantmois ils y furent tuez plusieurs Catholiques, & aussi Grammon vn des mig-nons du Roy.

D'ailleurs Lauardin, pour les Huguenots, se faisit de Cahors en Quercy, non sans vn grand meurtre de plusieurs Catholiques, & s'estât mis aux champs il eut vne rude secousse à Bergerac: mais Henry de Valois voulut encore faire vne autre paix, & y enuoya Monsieur le Duc, son frere, pour cest effect: lequel conféra d'icelle à Flex avec le Roy de Nauarre, & fut ceste paix publiee à Paris le 26. Ianuier, 1581. par laquelle les Heretiques iouyssoient tousiours de liberté en l'exercice de leur religion nouuel le : au surplus furent accordez au Roy de Nauarre des articles secrets & particuliers, totalement contraires à la religion Catholique, & à l'auctorité de la Couronne de France, lesquels sont honteux à racompter.

Et parce que plusieurs gens de bien en murmuroient, Henry de Valois, voulant asseurer ses desportemens fort insupportables, par le moyen de la pure tyrannie, choisit entre les

Cap

Cap
plus
nom
char
droy
soit,
qu'ils
luy a
cabin

F I
9



Cappitaines de ses gardes quarante cinq des plus cruels & sanguinaires qu'il y eust (qu'il nommoit ses coupe-iarrets) auxquels il enchargeoit expressement que quand ils entendoient quelqu'un ne trouuer bon ce qu'il faisoit, ils eussent à l'attraper le plus secretement qu'ils pourroyent & luy faire perdre la vie, & luy ayant osté la teste la luy porter dans son cabinet, pour tesmoignage du bõ seruice qu'ils

FIGURE DES CRVAVTEZ

*que Henry de Valois a fait executer enuers
les gens de bien, qui ne trouuoient
bons ses mauuais de-
portemens.*



luy faisoient afin qu'il les recompensast: ce qu'il faisoit aussi. Qui fut cause que depuis, tant en la riuere de Loire à Blois, qu'en celle de Seine à Paris, on a par plusieurs fois trouué vne infinité de corps nuds, & estans sans teste on ne les pouuoit recongnoistre. Neantmoins ceux qui ne retrouuoient leurs amis pouuoient bien penser qu'ils estoient au nombre de ces pauvres martyrs, & crainte d'en receuoir autant qu'eux, cela les faisoit deuenir muets, perplex & estonnez.

Ainsi, Henry de Valois chassoit hors de sa Cour la verité & en eslongnoit la Iustice diuine & humaine, sans laquelle neantmoins vn Roy ne peut subsister ne conseruer heureusement son Royaume: car c'est elle qui fait les Roys, & sans elle ceux qui se disent tels, & le pensent estre, ne le sont pas veritablement, ains plustost des tyrans, naiz à la ruyne & perdition des pays esquels ils commandent, & qui sont subiects à mille trauerfes, & l'Empire desquels ne tient qu'à vn filet, ne se maintenant en leurs Estats & dignitez, que par ruzes, artifices, dissimulations, & hypocrisies, lesquelles ont autant de duree, comme elles demeurent à estre descouuertes. Et quand cela aduient, ils ne se maintiennent plus, que par menaces & par cruauté. De là s'ensuit la hayne vniuerselle de tous leurs sub

subiects, & à la parfin leur entiere & perpetuele
ruyne.

Environ ce temps, Monsieur d'Alençon
practiquoit en Angleterre, & sollicitoit la
Royne de luy donner secours à l'encontre des
Catholiques du pays de Flandres: où avec
l'ayde & suscitation de Henry de Valois, les
Estats du pays (à cause de la Religion, re-
nuoltez contre le Catholique Roy d'Espagne
Dom Philippe, leur Prince & Seigneur natu-
rel) le receurent Comte de Flandres & Duc
de Brabant: rendant en ce Henry de Valois
vn tour d'heretique à son beau-frere, au lieu
de celuy de catholique qu'il auoit mon-
stré aux François, lors que durant les premiers
troubles, il ayda au Roy Charles de quatre
mille Espagnols, & de grandes sommes de
deniers: n'ayant iamais voulu sinon ayder
les François, lors qu'ils estoient extrême-
ment affligez. Mais Dieu a voulu aussi qu'on
n'en a pas iouy long temps, & que ceste en-
treprinse est tournée du tout à la grande honte
& confusion des entrepreneurs.

D'Espéron cependant continuoît tousiours
ses beaux menages en France, & comme
il eust tiré toute la science des Politiques
estans à Paris, il mena Henry de Valois
à Lyon, & ce pour deux causes principales:

H ij

l'vne sienne particuliere afin d'y attrapper de l'argent, avec le moyen de la subtilité de plusieurs partisans: & l'autre à fin d'y contenter le Roy en ses lasciuetez ordinaires. Ce fut alors que quelques gens de bien enuoyerēt leurs femmes à Mont-loy, terre de Saouye, afin qu'elles n'allassent au bal avec les autres: & de celles qui aymoyent plus l'argent que leur honneur & pudicité, vne entre les autres eut (pour s'estre laissée aller à la rengette) le lendemain douze mille liures, vne chaine d'or, vn diamant, & deux perles d'assez bonne valeur: mais le tout fut aux despens des impôts, & creations d'offices dont on en resolut là les erections, suiuant vn memoire qu'un estranger, demeurant à Paris, en auoit baillé.

Il est maintenāt question de faire plus qu'à parauant verifier les Edits, tant de creation d'offices nouueaux, que de subsides nouuelles. On force les cours & compagnies de verifier les Edits par menaces, & quand la vertu d'aucun resistoit à telles tyrannies, Henry de Valois y alloit en personne, & avec l'aplaudissement d'un Chancelier, ou d'un Procureur ou Aduocat, le droit n'y pouuoit auoir aucun lieu, & faisoit on alors passer tout ce qu'il vouloit.

Monseigneur

Monsieur le President de Thou, entre autres gens de bien, s'y est opposé assez de fois, & en fin sachant sa conscience y estre outrageusement offensée, voyant que c'estoit tousiours à recommencer, & que de la faute de mesnager procedoit vne insatieté, & non de la necessité des affaires, delibera d'y resister virilement. Ce qu'il commençoit assez à faire: mais comme on l'eust menacé de mettre en sa place vn autre President, lequel obeyroit mieux aux volonteiz de Henry de Valois que luy: ne se souciant de son Estat, mais seulement de l'oppressé du pauvre peuple, d'autant qu'il ne pouuoit y remedier, il en est mort de desplaisir.

Philippe Hurault, ou plustost Turault, dit Chiurgny, Chancelier autant digne de sa charge, comme vn loup est propre & necessaire en vne bergerie, sollicita Henry de Valois de donner l'Estat de premier Presidēt à Achilles Harley, l'assurant qu'il le trouueroit en tout selō sa deuotion. Ce qu'il a aussi fort bien fait paroistre par apres, & n'estoit plus besoin sinō d'inuenter les moyens par lesquels on pouuoit rançonner le peuple: car il faisoit emologuer par la Cour, tout ce que d'Espernon & Henry de Valois se pouuoient imaginer. A cela Chiurgny a augmenté ses petits moyens, iusques à pres de quatre cens mille liures de

rente, en fonds des plus beaux heritages de France, outre les finances qu'il a & autres meubles autant & plus precieux que Prince qu'on y peult trouuer. Harley ne s'y est aussi oublie: mais il est vn peu venu sur le tard. Et pour ne laisser en arriere le secretaire Pinard (faisant vne rithme en prose) on ne pouuoit plus durer pres de luy, voulant s'empierter de tout ce qui touchoit ses appartenances, fust ce d'Eglise ou autrement.

Adoncques, plus qu' auparauāt on arreste les deniers deuz aux particuliers sur l'hostel de ville de Paris, aux despens des pauures mineurs & femmes vesues reduits à mendiciré & presque ruinez. On rend des rentes en non valeur, & apres que sous main, à ceste occasion elles ont esté vendues quasi pour rien aux partisans, Henry de Valois les remet en estat, & en fin il en fait payer les partisans, & ensemblement pipent & les font rembourser par le sang du pauure peuple.

Il voulut mettre impositions sur les mariages & baptesmes, mesmes sur les corps morts qu'on a accoustumé enterrer en lieu saint: desirant prendre de chascue enfant masse, auquel on voudroit donner baptesme, dix sols, d'une fille, cinq sols, de chascue mariage, quinze sols, du corps mort pour tetourner en terre, autres cinq sols: tellement que les pauures qui

qui n'eussent eu cest argent se fussent trouuez en blanc. Mais les Prelats Catholiques en eurent horreur, & resolurent de s'y opposer à quelque peril qu'il en aduint, pour ne souffrir telle symonie en l'Eglise Gallicane: qui fut cause qu'o passa par dessus, sans effect.

Les tauerniers auoyent ja esté rançonnez assez bõnement, mais cela peut bien passer sous silence: toutesfois le peuple paye le tout, se recompensans sur luy: comme les officiers nouueaux font sur les parties qui ne se peuuent passer d'eux, apres qu'ils ont acheté cherement leur estats, encores que grosses bestes & ignorans ils y ayent esté receuz (pour leur argent) par l'examen des Politiques, qui regardent d'auantage à la croix & à la pille de la monnoye, que non à la suffisance.

On supprime des offices, & en remet-on d'autres pour mesme effect, mais sous vn autre tiltre. Les fols en achètent, rançonnent encores le peuple pour eux en rembourser: & à la fin Henry de Valois sentant qu'ils auoyent retiré plus que leur argent, supprime derechef ces offices & en met-on d'autres sur le bureau, afin qu'ils soyent encores rachetez, tousiours à la fouille de ses subiets.

Les impositions qu'on met alors sur le sel sont tant grandes que c'est horreur de les dire: car encoros que les miserables villageois fussent

fussent ruynez par les guerres recommencées
 tant de fois, neantmoins on contrainst iusques
 à vne vesue, qui n'a aucun moyen d'auoir du
 pain pour ses pauvres enfans, logeant en vne
 petite cahute, & qui meurent de faim, à pren-
 dre du sel par chacun quartier de l'annee,
 ce qui vaut plus pour vne fois qu'elle ne peut
 gagner en toute vne annee. Et pour auoir
 payemēt de ce, il est adueni en diuers endroits
 qu'on a vendu iusques à la poelle en laquel-
 le on faisoit la bouillie aux pauvres inno-
 cens, & ayant emporté la paille sur laquel-
 le couchoyent les miserables enfans, on ven-
 doit encores le pain d'auoine qu'ils auoyent,
 en tous moyens, pour leur nourriture d'un
 iour ou deux. Et croy que si ces harpies eus-
 sent peu ils leur eussent tary les puits & les
 fontaines. Et neantmoins ces pauvres gens
 n'eussent sceu que faire de sel, car ils n'a-
 uoyent à quoy l'employer. Horreur horrible-
 ment horrible, laquelle tombera sur Henry
 de Valois, qui n'en a esté ignorant, d'autant
 qu'il le luy a remōstré assez de fois, & veritable
 mētilaencores fait plus que celle qui demādoit
 si les François couchoiēt tousiours sur des liēs.

D'auantage, au bout d'une infinité d'autres
 plus cruelles subsidies, d'Espéron mit enco-
 res en auant (ce que Henry de Valois trou-
 ua fort bon) d'oster aux François tout leur do-
 maine.

maine, & le faire sien, à la mode du Turc: mais cela se trouua trop au preiudice des financiers larrons & des Politiques qu'il a à l'entour de luy.

Et comme à vn prodigue ne suffiroient tous les thresors de la terre, il fait encôres ar-
rester & prendre pour trois ans, le reuenu des
pauures du bureau à Paris, & fait aussi recueil-
lir pour trois annees les aulmosnes, à quoy les
bourgeois d'icelle se sont pieusement cottisez,
pour ayder & subuenir aux pauures impotens
& vielles gens: & ce qui est plus à deplorer en
ce, il l'a fait au commencement des cheres an-
nees. Dieu scait comment les pauures pou-
uoient prier pour luy.

Enuiron ce temps, Henry de Valois scait
bien qui fut celuy par lequel il feit empoison-
ner son frere à Chasteau-Tierry, duquel il a fait
tant peu d'estat que de ne daigner luy vouloit
accorder vne seule derniere requeste, qui estoit
de payer quelques deux cens mil escus de deb-
tes, & aucuns gages de ses seruiteurs, soit qu'une
annee ou deux de reuenu de l'apannage qu'il
possedoit pouuoit faire cela fort aisément. Ce-
ste ingratitude a esté fort grande enuers son
frere, receuant le Roy tous les ans dix millions
d'escus, outre son reuenu enflé par la mort d'i-
celuy: & d'auantage qu'en ceste mesme annee,
il auoit prodigalisé des subsides extraordinai-
res iusques à cinq millions d'or, & plus: neant-

moins les harpies ne s'en pouuoient rassasier.

Et afin que d'Espéron en eust meilleure part, & que les deniers qu'il mettoit tous les iours en ses coffres ne fussent subiects à contreroolle, il fait establir vne petite espargne, où il prenoit librement tout ce qu'il vouloit demander : entretenant tousiours par ce moyen le Royaume en nécessité, au preiudice de sa reputation & à la ruyne des pauvres subiects. En sorte que pour le iourd'huy il n'y a plus d'argent afin de payer les gages des Officiers de iustice, & moins y en a il aussi pour fournir extraordinairement aux frais d'icelle par tout ce Royaume. Les crimes n'y sont plus punis & poursuiuis aux despens du Roy, & n'en fait on plus gueres de iustice s'il n'y a partie civile : & beaucoup d'autres choses necessaires pour la police du Royaume ne sont entretenues par faute d'argent : encores qu'il y ait plus d'Officiers quatre fois que de coustume la pluralité desquels sert plustost à manger le peuple qu'autrement. Aussi les financiers n'ont iamais d'argent pour ce faire, parce que leur gain n'est de ce costé : mais pour payer vn don, iamais ils ne demeurent courts : car Messieurs les larrons, trouuent tousiours argent pour en payer vne quatriesme partie, & neantmoins ils se font allouer le tout : sans que les donataires s'en soucient, puis qu'ils sçauent bien qu'encores

qu'encores n'en ont ils merit  si peu qu'ils en tirent. Ce pendant les gens de bien ne sont recompensez : qui est cause souuent de la ruyne d'un Estat. Il vaudroit beaucoup mieux qu'un Roy donnast peu, &   ceux qui le meritent, mais aussi (comme en Espagne) que telle liberalit  fust royalement payee quant & quant: par ce moyen vn escu en vaudroit deux, & seroyent de tant plus estimees telles liberalitez.

Enuiron ce temps qui fut en l'an 85. Michel Antoine de Saluces, sieur de la Mante, estoit Gouverneur de la Citadelle   Lyon : & comme de long temps d'Espernon desiroit auoir l'entier gouuernement, duquel le Seigneur de Mandelot Gouverneur de la ville ne se vouloit desuestir, il aduisa (pour encores vne autre occasion que nous dirons cy apres) de faire donner vingt mille escus audit sieur de la Mante pour recompense, & le renuoyer en son pays : qui est au Marquisat de Saluces, & au lieu d'iceluy afin de paruenir mieux   son dessein, il feit mettre dans ladite Citadelle le sieur du Passage, qui estoit du tout   sa deuoti , estimant, que comme la ville est   la mercy de la Citadelle, il en iouyroit bien tost, quand il en auroit volont : mais estant son entreprinse decouuerte, monsieur de Mandelot, simulant n'en s auoir aucune chose, enuoya vn C seiller

du Presidial à la Citadelle, vers ledict sieur du Passage, afin de le prier de descendre à bas au logis dudit Gouverneur, lequel desiroit luy monstrier quelques lettres que le Roy escriuoit en general à tous les habitans. Du Passage (Pas sage) descend chez ledit sieur de Mandelot: & lors qu'il y estoit, les Capitaines & soldats, enuoyez de la part dudit sieur de Mandelot entrarent par la porte qui alloit hors la ville: qui leur fut ouuerte par le sergent majeur de ladicte Citadelle, & sans effusion de sang se rendirēt maistres de la place. La ville est aussi roist en armes & barricadee, mais chacun se rassura incontinent, lors qu'on veit que Monsieur de Mandelot renuoya du Passage à sa maison en Dauphiné, extremement honneux d'auoir esté si peu accort.

Aduint qu'en ce temps fut tué Monsieur le Grand Prieur, & que son Gouvernement de Prouence fut donné au mesme d'Espérnon (car Henry ne luy refusoit que ce qu'il ne demandoit point.) Chose qui luy vint fort à propos afin d'entreprendre sur Lyon, la Citadelle n'estant encores commencée à desmolir, ains entre les mains dudit sieur de Mandelot. Et de fait il donne à entendre qu'il alloit prendre possession de sondit Gouvernement, menant avecques luy mille ou douze cens harquebuziers, qu'il estoit necessaire de faire passer par

Lyon

Lyon à cause de la riuiere, esperant que le Seigneur de Mandelot ne refuseroit le passage à ses gens, ayant de ce expres commandement de Henry: mais le Gouverneur s'aduifa par vne ruse de luy accorder ce passage sans qu'il en peust aduenir scandale à la ville: qui fut, de luy faire appareiller de grâds bateaux pour mettre ses gens, afin qu'ils passassent (ce disoit il) plus vilement & plus seurement: d'autant que les habitans ne trouuoient bon qu'on mist des forces estrangeres en la ville: & cependant il fait border toute la Saonne d'un costé & d'autre, mesmes toutes les rues estoient pleines d'habitans en armes. D'Espéron, avec sa courte honte, son entreprinse estant vaine, passa ainsi par Lyon, plus estonné qu'autremet, & s'en alla à Marseille, où il fut meigrement receu, avec ceux de son train seulement qui entrerent en la ville. Outre l'entreprinse de Lyon, il en auoit encores vne autre en main, & recommandee expressément par Henry de Valois, qui estoit de s'aller rafraischir à Auignon, & monopolant secretement avec le Roy de Nauarre, faire en sorte qu'il mist Auignon entre ses mains & toute la Comté appartenant à nostre saint Pere le Pape: pour remuneration dequoy il estimoit auoir en mariage la sœur dudit Roy de Nauarre. Toutesfois ceste conspiration aussi bien comme l'autre s'en alla en fumee, car le Gouverneur

d'Auignon en fut aucunement aduerty, & cōsiderant que d'Espernon n'auoit là que faire & qu'il y auoit ja plus de cinq sepmaines qu'il y estoit: luy dit ouuertement, qu'il auoit quelque deffiance de luy, & qu'il le prioit de se retirer. Il reuint vers Lyon, mais comme le Seigneur de Mandelot s'enquesta s'il repasseroit par là afin de le receuoir, il feit respondre que les Lyonnois estoient trop mutins & qu'il ne leur vouloit donner occasion de le craindre: & s'en retourna passant à la trauerse & en poste du Daulphiné par le Lyonnois, iusques à la Palisse, quasi sans regarder derriere luy. Estant arriué à la Cour, il mit les habitans de Lyon de plus en plus en la mauuaise grace de Henry de Valois: dont assez aduertis, ils enuoyerēt aussi tost le Seigneur de Cheurieres, faire leurs excuses, & remōstrer que la Citadelle ne seruoit que de grande despée, aux frais du plat pays: qu'elle empeschoit grādemment le commerce, & que depuis qu'elle estoit bastie les foires de Lyon n'auoyent plus rien valu, au grand interest de la Doane: & que les habitans supplioyent qu'on leur permit de l'abatre. Henry de Valois respondit, que puis qu'ils l'auoyēt prinse sans son commandemēt, de mesmes ils la fissent semblablemēt desmōlir si bon leur sembloit. Ce qui fut quasi fait tout aussi tost qu'il auoit esté dit. Mais d'Espernon qui de toutes choses a tousiours voulu faire proffit, & à tout sçait à redire: feit trouuer

mau
y au
elle
pays
yn a
gran
vne r
rer e
& qu
de qu
uoir
bouc
le ve
& de
foien
auoit
reroit
rante
des fr
nu fan
Valor
les ab
alién
ayant
plus
en rep
de l'E
D
estoit
iours

mauuais ceste desmolition, disant que le Roy y auoit interest : ne fust, que les deniers dont elle auoit esté bastie (encores que prins sur le pays) eussent depuis tombé en ses coffres par vn autre moyen. Pource il met en auât la trop grande licéce qu'auoyét prins les Lyonnois, sur vne respôce ambigue, en sorte que pour demeurer en paix, ils furent contrains bailler quarante & quatre mille escus à d'Espernon : pour cause de quoy fut mise impositiō sur les chairs à scauoir que chacun boeuf entrant à Lyon, pour la boucherie, payeroit deux escus: la vache vn escu: le veau vn quart d'escu : & le mouton sept sols & demy. Messieurs de Lyon, sur ce fait, ne faisoient entendre au peuple que ce qu'on leur en auoit promis : qui estoit que cest impost ne durerait qu'vn an ou deux, afin de payer les quarante & quatre mille escus, & eux rembourser des frais extraordinaires qu'il leur auoit cōuenu faire pēdāt la peste de l'an 84. Mais Héry de Valois ne mit oncques subsides aucunes pour les abolir par apres. Car on sçait qu'ayāt depuis aliéné tout le reste du domaine du Royaume, ayant vendu aussi de celuy de l'Eglise, il ne vit plus que du sang pur des Catholiques, laissant en repos & sans subsides aucuns les ennemis de l'Eglise.

Durant tout ce temps Monsieur de Guise estoit en son Gouuernement, ayant tousiours l'œil aux entreprinſes des Huguenots: &

congnoissant que Henry de Valois, estoit li-
gué secretement avec le Roy de Navarre & la
Royne d'Angleterre, afin de supplanter la Re-
ligion Catholique, & que pour cest effect de-
puis la paix derniere, le Prince de Condé estoit
en Allemagne capitulant avec le Comte Cazi-
mir & autres pour leuer de nouuelles forces,
mesmes qu'on auoit fait tenir de grâds deniers
en Allemagne & à Mets: Pource, comme tres-
fidele & tres-affectionné protecteur de la Reli-
gion Catholique, il aduifa que tout ainsi que les
Heretiques s'estoyent dès le cōmencement des
troubles liguez ensemble afin de ruynier l'Eglise
de Dieu, par plus forte raison les Catholiques
pouuoient aussi faire le semblable pour les en
empescher, & à ce qu'à l'aduenir vne seule reli-
gion Catholique fust entrenuë en France. Ainsi
meu du zeile de pieté, enuers l'Eglise, il feit vne
association & sainte & necessaire de bons Ca-
tholiques, avec l'auctorité mesmes du Pape, qui
en est le Chef, pour de toutes leurs forces &
moyens eux opposer constammēt aux desseins
des Heretiques & de leurs fauteurs, afin de re-
mettre la France au lustre & splendeur de la
vraye Religio. Et s'aydant des moyens de ceste
sainte ligue & des siens propres, il fait aussi le-
uer d'autres forces. Neantmoins attendāt tous-
iours que Henry de Valois se declarast, il ne
fait bouger ceste armee hors de son Gouverne-
ment

mē
la R
feit
eust
ains
de le
Carl
de H
cher
mit
qu'il
au R
te il
caus
Roy
auoir
chos
ioin
à ses
Et
trou
du po
mag
ry, &
tions
du p
de le
fance
esca

mēt de Brie & Champagne, iusques à ce que la Royne mere le fut trouuer à Espernay, & luy feit entēdre qu'il estoit mal aduertī que son Fils eust aucune intelligence avec les Hereniques: ains au contraire qu'il ne desiroit rien plus que de les exterminer, & rendre en repos le peuple Catholique. Là dessus avec les belles promesses de Henry de Valois, la Royne mere fait approcher de luy Monsieur de Guise, auquel il promit derechef & iura que la plus grāde affectiō qu'il auoit, estoit de faire la guerre à bon esciēt au Roy de Nauarre & à ses complices, & pour ce il le prioit aussi d'y tenir la main. Qui fut cause que Mōsieur de Guise se hāt à la foy d'un Roy, se contenta & licentia les estrangers qu'il auoit. Mais de tout ce Henry ne fait aucune chose, s'excusāt tousiours sur la faute de deniers: ioinct que tous ceux de l'Europe ne suffiroyēt à ses liberalitez prodigues & beaux mesnages.

Et depuis Henry de Valois & d'Espernon ne trouuans plus moyen aisé d'auoir des finances du peuple, voulurent auoir leur recours à l'art magique. D'Espernon y pousse d'auātage Henry, & pour faire leurs cernes & autres superstitions diaboliques mieux à propos, & eslongnez du peuple, afin qu'ils veissent mieux le Soleil de leuant, & que le voisinage n'eust congnoissance de leurs secrets, ils font bastir vn lieu à l'escart, dans le marché à cheuaux, pres la porte

saint Antoine : & là commencerent en vn iardin sur le derriere à faire leurs exorcismes, mais Henry de Valois eut peur vn iour : à cause de quoy , il a esté content de s'en reposer sur d'Espernon , & est demeuré ce lieu à moitié acheué de bastir : encores qu'on disoit bien que ce n'estoit pour y faire oblations au diable, ains vn lieu de deuotion particulier pour le Roy. Les bahuds pleins de liures de forcelleries qu'on a trouué font neantmoins bien ample foy de ce que dessus.

O quel Roy se disant tres-Chrestien! ô quel Atheiste! Aussi quand vn iour il fut à la sainte Chapelle voir les precieuses & sacrees reliques de nostre Seigneur, & qu'on luy môstra la couronne d'espines: il commença à rire & dire que Iesus-Christ auoit la teste bien grosse.

Cest Atheiste a ruyné plusieurs lieux de deuotion, & entre autres l'Abbaye du Val: disant qu'il n'y auoit que trop de moynes en France.

Toutes les prieres qu'il sembloit au peuple qu'il allast faire par cy deuant avec ses penitens nouueaux, n'estoyent qu'hypocrisie, & pour y faire des monopoles à l'encontre des Princes Catholiques, desquels il y auoit long tēps que d'Espernon & luy cerchoyent la totale ruine.

Et de fait le Roy de Nauarre s'emparant peu à peu de toute la Guyenne & du Poitou, Henry de Valois y voulut enuoyer Monsieur le Duc

le Duc de Joyeuse, son beau frere, Admiral de France & Gouverneur de Normandie: auquel il promit renfort de gens, d'argent & de munitions, luy commandant exprellément à quel que peril que ce peult estre, de charger les troupes Huguenottes, lors que ledit Roy de Nauarre y seroit. Et d'autre part il aduertit aussi le Roy de Nauarre de faire le semblable: mais qu'il aduifast que ce fust en lieu aduantageux & quand il seroit le plus fort, afin que necessairement Monsieur de Joyeuse y demeurast. Ce qui aduint aussi incontinent apres: car estant le Roy de Nauarre renforcé des troupes que luy amena le Comte de Soissons: Monsieur de Joyeuse attendant tousiours (mais en vain) ce qu'on luy auoit promis: en fin (encores que non fort assez) il resolut d'attaquer courageusement l'ennemy, ainsi qu'il luy auoit esté commandé. Mais Henry de Valois & d'Espernon, ayans donné ordre que partie de sa Cavalerie le laisseroit lors qu'il en seroit le plus de besoin (comme elle feit) furent cause qu'il aduint de ce seigneur Magnanime & Catholique selon l'esperance de leur damnable coniuration. D'Espernon ne faillit à demander incontinent apres les Estats, & ayant Harley à sa deuotion se feit receuoir en Parlement Admiral de France.

Henry de Valois en pensoit bien faire au-

tant de M^{rs}ieur de Guise, lequel il n'auoit peu
 attrapper en ses hypocrisies & monopoles se-
 crets: car les aduertissemens que tant de fois il
 luy auoit dōnez de la leuee des gens de guerre
 pour les Huguenots en Allemagne, de laquelle
 il faignoit ne sçauoir rien, & ne le pouuoit croi-
 re(lesquels ne peurent estre encores prests en
 l'an 85. cōme les ennemis de Dieu l'esperoient,
 à cause de quelques difficultez qui se meurent
 pour l'assurance des deniers qu'il cōuiendrait
 aux estrangers, pour l'acheuement de leur en-
 treprinse, n'osant le Roy se descouurir, sinon y
 ayder soubs main) venās à paroistre & l'armee
 Heretique descendant, cōplete de quarante &
 cinq mille hōmes, il le pensoit aussi faire acca-
 bler, avecques ceux de sa maisō, tout à vn coup
 premier que ladite armee eust passē la Lorrain-
 ne, ou son Gouuernemēt de Chāpagne & Brie.
 Et voulant paruenir à ceste trahison, il manda
 audit sieur de Guise qu'il eust à le venir trou-
 uer à Meaux, auquel il dit qu'il failloit s'opposer
 à bon esciēt contre ceste tant grāde puillāce,
 & dresser en diligence deux armees, l'vne pour
 luy, à Gien & saint Florentin, & l'autre que cō-
 duiroit ledit sieur de Guise à Chaumōt en Bas-
 signy. Il fait dresser pour M^{rs}ieur de Guise vne
 armee en papier, par vn estat qui luy fut baillē
 de vingt & cinq compagnies d'hōmes d'armes
 des ordonnances de France, & de trente & six
 compagnies

compagnies de gens de pied, nommees & mādées par la publicatiō qui en fut faite: & outre luy bailla ausi cinq ou six commissiōs, en blanc, afin de les remplir à sa volōtē & en faire des compagnies nouuelles pour se trouuer à Chaumōt en Bassigny au 25. d'Aoust 87. sous sa conduite. Et par mesme moyen luy fut dressé vn estat assez ample pour les finances & officiers de l'armee. Toutesfois tout ce qu'on luy auoir promis manqua, & fut tres-mal assisté tant des forces ordōnees que des deniers, encores que Henry de Valois eust fait doubler les aydes en ceste annee 87. Neantmoins en riē diminué son inuincible courage & le zele tres-affectiōnné qu'il porroit à la Religion Catholique: car à ses propres cousts il pourueit aux affaires bien sagement, sollicitant ses amis, par lettres, de le venir trouuer & assister, faisant fonds d'argent tant qu'il pouuoit, soit sur son credit: ou vendant de ses terres, ce qu'il feit pour six vingts mille escus, n'en ayant receu des coffres du Roy que seulement douze mille. Et tellement ce prince vertueux s'opposa à ceste armee Heretique, contre l'opinion des mesmes Heretiques, & leurs fauteurs, qu'apres luy auoir donné plusieurs trauerses & rudes secousses, l'ayant harralee & nuict & iour sans relasche tant qu'il luy fut possible, en fin Dieu luy ayda qu'il defit ses ennemis à Auneau. Ce que

Henry de Valois desiroit qu'ils feissent de luy
& de toute leur maison.

Ainsi ce Prince Magnanime & Heroïque,
assisté de Dieu, rompit & dissipa ceste puis-
sante armee Heretique à Auneau: d'où, à gran-
de difficulté eschapa le Baron Dothna, condu-
cteur d'icelle, luy douziesme seulement, avant
que les portes fussent gagnes: & estant aux
champs il r'allia ceux des siens qui y estoient,
lesquels tous fuyards furent bien empeschez
de pouruoir à leur seureté, & n'en fust retourné
aucun en Allemagne: car les grandes iournees
qu'ils feirent pour eux sauuer, ne les eussent
peu garantir d'estre tous ruinez & perdus, sans
l'intelligence que Henry de Valois auoit avec-
ques eux: lequel empescha la poursuite qui s'en
faisoit, & par son d'Espéron les feit festoyer,
faire des presens, & les rendit iusques en lieu
de seureté. Voila comme il renuoya les enne-
mis de l'Eglise, ayans ruyné, bruslé & saccagé
tout en chemin, les fauorisant (au lieu de les
accabler du tout) afin que par apres il les peult
faire reuenir en France: & s'en seruir plus heu-
reusement, selon que de long temps il en a la
volonté.

Et pour d'auantage mettre en euidence la
mauuaise volonté que Henry de Valois a touf-
iours eue à l'encontre des bons Catholiques,
rendant seulement à vne fin, qui estoit (en Epi-
curien)

curien) de viure & regner: on ſçait qu'il a eſté
 cauſe vers la Royne d'Angleterre de faire
 martyrre la Royne d'Eſcoce, à fin qu'il augmē-
 taſt en ce particulierement, le grand reuenu
 qu'il a du tout aliené & diſſipé: par le doüaire
 eſteint avec la mort de ceste catholique Royne
 royalemēt royale. Car ſans ſon conſentemēt &
 perſuaſion, l'Angloïſe ne l'eufſt oſé entrepren-
 dre, non plus que du temps du Roy Charles.

Depuis la deſſaite d'Auneau, & que Mōſieur
 de Guiſe apres tāt de peines & trauaux qu'il y
 auoit eu ſ'en fuſt retourné en ſon gouuernemēt:
 Henry de Valois ayāt bien de la peine à diſſi-
 muler la grande faſcherie qu'il receuoit, pour
 auoir eſté l'armee de ſon Couſin Cazimir ainſi
 ruynée par vne ſimple poignée de Catholiques:
 au lieu que ſon eſperāce eſtoit de faire accabler
 & deſtruire par icelle toute la maiſō de Lorraine,
 à vn meſme coup, & cōme il creuoit de deſpit
 en ſon traïſtre courage, notammēt parce que, à
 raiſon d'vne tāt memorable victoire, Meſſieurs
 de Paris, au moins les Catholiques d'icelle, en
 deſeroyēt tout l'honneur à Monſieur de Guiſe,
 craignāt qu'avec le tēps l'heur & vaillantife de
 ceste illuſtre maiſon ne viſt à bout des Hereti-
 ques, eſtāt ordinairēmēt ſollicité par eux d'aller
 en Guyenne y faire guerre à bō eſcient au Roy
 de Nauarre, & y abolir l'heresie, & preuoyant
 que par ce moyen les conſpirations qu'il auoit
 de long

de longue main brassées avec le Roy de Navarre & ses alliez (qui estoit de luy mettre entre les mains la couronne de France) ne fussent reduites en fumee, il delibera en ses monopoles ordinaires, d'empescher que ce voyage entrepris ne se paracheuast. Et pource il fait par d'Espernō naistre quelques difficultez legeres pour faire inutilemēt cōsommer le temps plus propres à la guerre, afin que les Princes Catholiques ne passassent en Guyenne : & nō cōtent de ce il aduise de faire prendre & executer à mort six vingts des plus notables personnages & plus affectiōnez Catholiques de Paris, sous couleur de dire qu'ils estoient perturbateurs du repos d'icelle, & s'entēdoiyēt avec monsieur de Guise, pour la saccager & perdre. Et à ceste occasion il fait entrer en la ville quatre mille Suisses & quinze enseignes de gens de pied, au mesme temps qu'on vouloit prēdre lesdits personnages, afin que si le peuple (voyant trainer au supplice ses peres, freres, enfans, parens & amis sans aucune forme de Justice) ne se pouuoit tenir es bornes de la patience, la force demeurast aux executeurs des passions de Henry de Valois & de d'Espernon. Et cependant ils font publier sous main que Mōsieur de Guise tasche d'enuahir l'estat : que sa Majesté se doit garder de luy, qu'il veut faire vn massacre à Paris, & donner le sac & pillage de la ville aux siens :
 afin

afin
 pres
 laque
 mais
 les d
 Guise
 de te
 hom
 ris, se
 l'ass
 des si
 cipale
 aussi
 voulu
 arriua
 deuoir
 cause
 feree à
 siens a
 cre acc
 tholiqu
 matin,
 par la p
 se saisi
 mande
 que le
 quel est
 reté) pa
 le peupl

afin quē mondit fleur de Guise nē s'approchast
 pres sa Majesté, & n'empeschast ladite executiōs
 laquelle se deuoit non seulement faire à Paris,
 mais au mesme temps en plusieurs autres vil-
 les de ce Royaume. Dont aduerti Monsieur de
 Guise, afin de retrancher par la verité, le cours
 de tels mensonges, il vient avec huit Gentils-
 hommes seulement trouuer le Roy dedans Pa-
 ris, se soubmettant du tout en sa puissance, pour
 l'asseuree confiance qu'il auoit non seulement
 des signalez seruices qu'il luy a faits, mais prin-
 cipalement de la bonne affection qu'il auoit
 aussi portee & portoit à son seruice. Et Dieu
 voulut que ce iour auquel Monsieur de Guise
 arriua dans Paris c'estoit le iour mesme que se
 deuoit faire l'exécution; mais estant retardee à
 cause de sa venuë qu'on ne pensoit, elle fut dif-
 feree à vn autre iour, pour enuelopper luy & les
 siens avec les autres, & que leur mort & massa-
 cre accompagnaist le supplice des signalez Ca-
 tholiques de Paris. Et ainsi le 12. de May de grād
 matin, ils firent entrer lesdits Suisses & soldats
 par la porte saint Honnoré, lesquels aussi tost
 se saisirent des places comme il leur estoit cō-
 mandé. Neantmoins cela ne se peust si tost faire
 que ledit fleur de Guise n'en fust aduerty (le-
 quel estoit dormant en son logis en toute seu-
 reté) par quelques vns de ses amis; & lors tout
 le peuple vnanimemēt conspirans les vns avec

les autres à leur salut : & ne plus ne moins que si la presence de Monsieur de Guise les eust desia tous asseurez d'estre hors de peril, courët aux armes, & dressent des barricades à l'encontre desdits Suisses & soldats, pour empescher vn dessein tant mal-heureux. Aduint qu'un Suisse sur la contestatiõ qu'il eut avec vn habitant le blessa, qui fut cause que les autres habitans chargēt lesdits Suisses & en tuent quelques vns, desarment le reste & font mettre les armes bas aux autres soldats François. Et alors Monsieur de Guise sortāt de son logis, biē à propos, empescha que les habitans ne missent en pieces tous lesdits Suisses & soldats, & fait en sorte qu'il n'y eut aucun meurtre ou pillerie ; remerciāt Dieu qu'il auoit peu dōner vn clair teimōignage de sō integrité, & de la sincerité de sa foy enuers le Roy, à la grand'honte & cōfusion de ses ennemis, & du mensonge qu'un peu au parauant ils auoyent inuenté contre luy : d'autant qu'au lieu d'appeter le sac d'une si riche & opulente ville que Paris, Dieu luy auoit fait ceste grace de s'estre seruy de luy pour empescher qu'elle ne fust saccagee, & la vie ostee aux plus notables habitans d'icelle. Et au contraire Henry de Valois auoit promis secretemēt aux Capitaines de ses gardes, de leur donner tous les biens de ceux qu'il vouloit faire mourir.

Et estāt au Louyre comme il veit que Dieu renuersa sa mal-heureuse conspiration, il s'en

alla vingt & quatre heures apres , mal-content de n'auoir peu executer sa cruauté; & menaçans outrageusement la ville de Paris & Monsieur de Guise; lequel eust bien empesché son partement s'il eust voulu; mais tant s'en faut qu'il n'y songea iamais , ains le laissa acheminer librement là où il luy pleust , acompagné de ceux qu'il vouloit emmener , sans en arrester aucun d'iceux ; combien qu'il fust en sa puissance de les retenir tous.

Depuis, afin d'oster le feu de diuision qui se pourroit rallumer parmy le peuple en vne si grande ville, si quelque occasion de ce faire demeuroidt encores en estre, M^{on}seigneur de Guise receut en ses mains l'Arcenal & la Bastille: En laquelle il feit entrer (au lieu de celuy qui y estoit suspect de trahison) le Capitaine le Clerc, personnage accort, fort fidele, bien entendu au fait de guerre & de paix , & vrayement grand Catholique, ainsi qu'il a fait paroistre par le passé, & encores s'y efforce iournellement de plus en plus. Et feit sceller les coffres des finances, pour les remettre & cōsigner en la puissance du Roy quand il luy plairoit, ainsi qu'il a fait depuis, desirant en tout luy faire congnoistre qu'il n'auoit iamais eu la moindre des mauuaises intentions dont on le vouloit rendre odieux à vn chacun: ce que plus amplement il luy fait entendre par les lettres qu'il luy escriuit incontinent.

Dieu ſçait comment Monsieur de Guise y alloit d'une bonne ame, ayant choiſi entre pluſieurs ſages, vertueux & diſcrets perſonnages François, pour ſes Cōſeillers, afin de n'errer aucunement, M. Pierre de Pinac, Archeueſque de Lyon; les Seigneurs de Mondreuille, Maineuille & autres, aſſiſtez encores de la ſaine & ſainte volonté & bon conſeil auſſi de Monsieur le Preſident de Neuli, de Monsieur de la Bruyere, ſieurs de Bray, de la Chapelle & d'autres Bourgeois & Eſcheuins de Paris, vrais & fideles Catholiques. Taſchās par tous moyens d'adoucir les choſes & les remettre en Eſtat par voye de douceur, ainſi qu'ils y auoyent bien commencé, à l'honneur de Dieu & bonne reputation du Roy: ce que depuis Henry de Valois a aduoüé & loüé grandement en public.

Mais cōme l'iniquité & trahiſon s'augmente tousiours de plus en plus au cœur d'un mauuais Roy, lors qu'il les y a voulu loger; Héry de Valois, faignoît trouuer bon, qui bon eſtoit auſſi, ce que Monsieur de Guise auoit fait à Paris.

Et parce s'eſtant acheminé à Chartres, de là à Rouan, puis apres à Blois, ſeint entendre par tout un grand deſir qu'il diſoit auoir de faire tenir les Eſtats, ainſi qu'il l'auoit fait ordōner par ſon Conſeil, afin de remettre chaſque choſe en ſon ordre, & que de là reſultaſt l'extirpation des heresies & le repos de ſon peuple. Il
mande

māde au Duc de Guise, son cousin & bon amy
 (comme il disoit) de s'y trouuer, afin de voir
 comme sa Majesté y procederoit, & luy donner
 conseil en ce qu'il verroit estre bon à tel affaire.
 Le Duc de Guise ioyeux de la bonne volonté
 du Roy, obeit bien tost à son commandement,
 & avecques peu de train le va trouuer estant
 encores à Chartres: où de premier abbord il est
 bien venu. Héry de Valois, avec vn visage riāt,
 & vne façon qui sentoit son humaine douceur
 & amitié: luy sçait bien gré de s'estre tenu à Pa-
 ris apres les barricades, puis que sa vertu auoit
 peu contenir le peuple en paix & vnion, & luy
 dit que veritablement il s'estoit bien abusé de
 vouloir mal aux Parisiens: mais qu'il y auoit
 esté induit par vn mauuais conseil. D'auantage
 il luy promet sur la foy que de sa part, des siens,
 ny de son sceu il n'auroit aucun mal ny des-
 plaisir, ains à tousiours le conserueroit en ses
 estats & dignitez, qu'il deliberoit mesmes d'ac-
 croistre, comme à son bon amy, cousin & allié.
 Et de là Monsieur de Guise l'accompagne ius-
 ques à Blois, où se deuoyent tenir les Estats, &
 se fiant sur la parole d'un Roy, demeure là sans
 aucun soupçon pres de luy. Les Estats peu apres
 s'y commencent: où pour la premiere haran-
 gue Henry de Valois proteste de conseruer in-
 uiolablement la loy Catholique, punir les He-
 retiques, & soulager son peuple foulé par lon-

gués années. Et certain tēps apres pour mieux paruenir à la trahison qu'il auoit conspiree, par auctorité desdits Estats il declare le Roy de Nauarre criminel de leze Majesté diuine & humaine, & inhabile de succeder à la Couronne de France, pour les causes assez notoires à vn chacun. Du depuis il fait tousiours tenir lesdits Estats en longueur, brassant & machinant par secrettes menées le moyen de destruire & exterminer toute la maison de Guise, & semblablement tous les parens, alliez & confedererez d'icelle: parce qu'ils s'estoyent liguez pour la deffence de la Religion Catholique, & le soulagement du pauvre peuple rançonné outrageusement: laquelle Religion Catholique Henry de Valois par ses intelligences avec le Roy de Nauarre & avec autres estrangers auoit de long temps delibéré ruyner & amortir en France.

Ce fut en ce temps que d'Espernon, estant reculé de la Cour (par les hypocrisies & simulatiōs de Henry de Valois, qui de longue mair donnoit ordre à diuerses trahisons) entendit à l'autre occasion que nous auons teüe cy dessus, lors qu'il feist recompēser le fleur de la Mante. Car on tient que Henry de Valois auoit delibéré de mettre en fin Lyon ez mains des Huguenots; ainsi qu'il desiroit faire du Marquisat de Saluces, par le moyen dudit la Mante (qui
est de

est de ceste maison de Salucès, de laquelle peu
se sont trouuez fideles à la couronne de Fran-
ce) afin que ces occasions grandes de reme-
dier, que les Heretiques ne s'emparassent du
Dauphiné & Lyonnois, penetrans plus auant,
il eust oportunité d'employer en ceste guerre
les Princes Catholiques; & cependant laisser
touliours en paix le Roy de Nauarre, qui se fust
en peu de temps (avec les intelligences qu'il
auoit) inuesti du Poitou, Touraine; Solongne,
Beaufse, & venu iusques aux portes de Paris. Et
ce qui fait croire que cela est veritable (com-
me il est bien descouuert) est que Carmagno-
les & tout le Marquisat est tombé entre les
mains du Duc de Sauoye, en vn iour, qui auoit
descouuert que les Huguenots s'en deuoyent
emparer, moyennant de l'argent: lequel il a
mieux aymé bailler, voire d'auantage qu'ils ne
demandoyent, que d'endurer que les ennemis
de la Religion Catholique eussent voisiné de
si pres son pays de Piedmont.

Et cōme Henry de Valois n'auoit autre des-
sein sinon d'employer les Princes Catholiques
en vne guerre contre autre que contre le Roy
de Nauarre, afin qu'il s'empietast de la France,
ou bien plustost les faire mourir, par quelque
moyen que ce fust: il se resolut, afin d'interrom-
pre le cours des Estats; lesquels luy, les Hugue-
nots, & les Politiques ne desiroient sortir leur
effect,

effect, d'executer sa cruauté précogitee à l'en-
 contre de tous les Princes Catholiques, par
 meurtres & assassins. Mais sa conspiration ne
 fut tant secrette que Monsieur de Guise n'eust
 quelque aduertissement que Henry de Valois
 luy vouloit mal; toutesfois ne se pouuât imagi-
 ner qu'un Roy voulüst vsfer de trahison, princi-
 palemēt enuers celuy qui luy auoit conferué sa
 courōne par tant de fois, il ne le peut aucunemēt
 croire: trop bien afin de s'en esclaireir cela l'oc-
 casionna de dire le lendemain au Roy qu'il au-
 uoit entendu qu'il luy vouloit mal, comme il
 luy auoit aussi dit quelque autre fois auparauāt.
 Henry de Valois luy respōdit adonc: Mō Cou-
 sin, croyez vous que j'aye l'ame si meschante
 que de vous vouloir mal? Au contraire, ie vous
 declare qu'il n'y a personne en mon Royaume
 que j'ayme mieux que vous, ny à qui aussi ie
 fois plus tenu, cōme ie le feray paroistre par bōs
 effects d'icy à peu de tēps. O quels effects! pour
 vn Roy qui se dit Tres-Chrestien. Assēurant
 ce qu'il disoit avec beaucoup de sermens, &
 sur la reception du corps de nostre Seigneur,
 qu'il deuoit receuoir ce mesme iour; ce qu'il
 feir. Voilà cōment cest Artheite, Héry de Valois
 cacheta sa trahison avec vne cire du corps de
 nostre Seigneur Iesus Christ. Ce qui fut cause q̄
 ledit sieur de Guise ne se voulut arrester d'auā-
 tage pour descouurir la verité des rapports qui
 luy

luy auoyent esté faits. Mais, tout au contraire, Henry de Valois, traistre & periure, le vendredy au matin 23. de Decembre, feit amener son carroce au chasteau, faignât qu'il s'en vouloit aller promener, & manda monsieur de Guise, luy faisant entendre qu'il auoit quelque chose de consequence à luy communiquer: Il feit de mesme à l'endroit de monsieur le Cardinal de Guise. Monsieur de Guise arriuant le premier (parcé qu'il estoit logé dans le chasteau) pour aller trouuer le Roy en son cabinet, à la façon accoustumée, laissa tous les Seigneurs & Gentilshommes ordinaires de sa suite dedans l'antichambre, & comme il fut dans le porche, entre ladiète antichambre & lediét cabinet, il trouua (contre l'accoustumé) quatre des quarantecinq satallites du Roy à gage dans lediét porche, lesquels il commença à considerer: toutesfois ne se doutant d'aucune trahison, il s'aduança pour entrer audiét cabinet, duquel l'un desdits quarantecinq leua la tapissérie, où lediét sieur rencontra encores trois autres desdits quarantecinq, à son opposi-te, à la porte dudiét cabinet. Et lors tous ensemblement se ietterent sur luy, l'un luy saisissant son espee, les autres le frappât de diuers coups de poignards. Et le premier qui le frappa fut la Bastide d'un coup à la nuque du col: vn autre par deuant dans la gorge (pour le doute qu'ils auoyent qu'il ne fust couuert) autres

deux de chacun vn coup dans le dos, & encores deux d'as l'estomach: cause qu'en mesme instât ledict fleur de Guise tomba par terre, ainsi que vous le voyez cy pourtraict au fueillet suyuant. Et en tombant, s'escria, disant: O Dieu, est ce pour mes pechez? Incontinent lesdicts quarante cinq luy osterēt son espee, ses pendants d'oreille & anneaux fort precieux qu'il auoit aux doigts. Et aussi-tost le Roy qui estoit dans son cabinet avec Loignac, ayans chacun l'espee nuë sortirent: & adonc le Roy poussa ledict fleur de Guise avec le pied, pour scauoir s'il estoit du tout mort, & dit: Maintenant ie disposeray des François à ma volonté. Et derechef il le poussa du pied, & parlāt à Loignac, dit: Te semble-il qu'il soit mort, Loignac? Adonc Loignac le prenant par la teste, respondit à Henry de Valois: Je crois qu'ouy, car il a la couleur de mort, Sire. Ainsi Henry de Valois traistre, couïard, & poltron feit mourir ce magnanime Prince, à cause qu'il maintenoit la religion Catholique. La couïardise & lascheté du meurtrier, qui ne se peut mesler avecques la vertu, s'addonnant lors au sang & au massacre, & se rendant comme les chiens couïards qui deschirent & mordēt en la maison, la peau des bestes courageuses qu'ils n'osent abbayer, & moins attaquer que par trahison. Et croy que si monsieur de Guise eust seulement respiré, lors qu'il le poussa du pied, il fust tombé de frayeur aupres de luy.

REPRESENTATION DE LA CRYELLE ET BARBARE
recompense, pour tant de bons offices qu'ont fait ce magnanime Duc & ses prede-
cessurs à la couronne de France, par un Henry de Valois.



Bien tost après entra au chasteau, monsieur le Cardinal qui estoit logé en la ville, lequel ne fut plustost entré, qu'il oï serra les portes, & cria-on l'allarme : & lors d'Aumont avec les gardes l'alla faire prisonnier de par le Roy, auquel il le conduisit. Henry de Valois monstra adonc audit sieur Cardinal son frere estendu mort, & luy dit, qu'il luy en pendoit autant deuant les yeux. Monsieur le Cardinal luy respondit, qu'il ne desiroit aussi viure d'auantage, son frere ayant esté ainsi malheureusement assassiné, & que c'estoit mal recognoistre les seruices signalez qu'il auoit fait à la couronne de France. Et aussi tost il fut mené dans vne chambre dudit chasteau avecques gardes. Henry de Valois feit aussi mettre prisonniers autres Princes, sçauoir monsieur le Cardinal de Borbon, Messieurs de Nemours, de Ioinuille, & d'Elbeuf, monsieur l'Archeuesque de Lyon, les Seigneurs de Brissac & de Bois-dauphin : Messieurs les Presidens de Neuli, & de la Chapelle, Preuost des marchés à Paris, avec Cōpan & Correbanchie Escheuins : monsieur le President d'Amiens, Pericard, secretaire dudit sieur de Guise, & plusieurs autres soustenans le parti Catholique. Et le lendemain matin, pendant que ce perfide alloit à la Messe, par hypocrisie selon sa coustume, il cōmanda à ses quarantecinq assassinateurs qu'il a, qu'ils eussent à aller massacrer ledit sieur Cardinal : mais

(enco

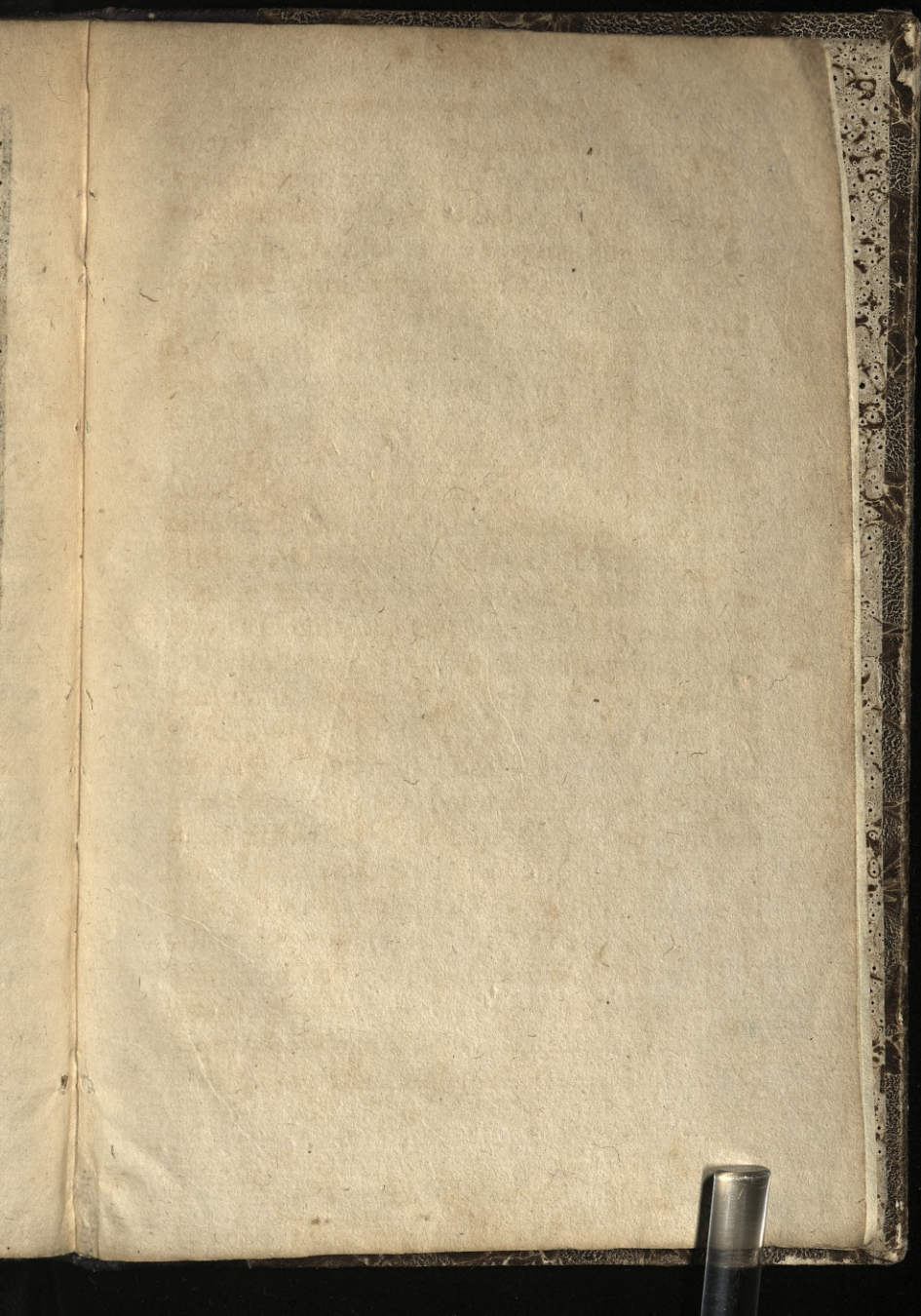
**REPRESENTATION DE LA CRUELLE MORT
COMMISE**
*en l'innocence de monseigneur le Cardinal de Guise, personne sacrée &
dediee à Dieu, par Henry de Valois.*

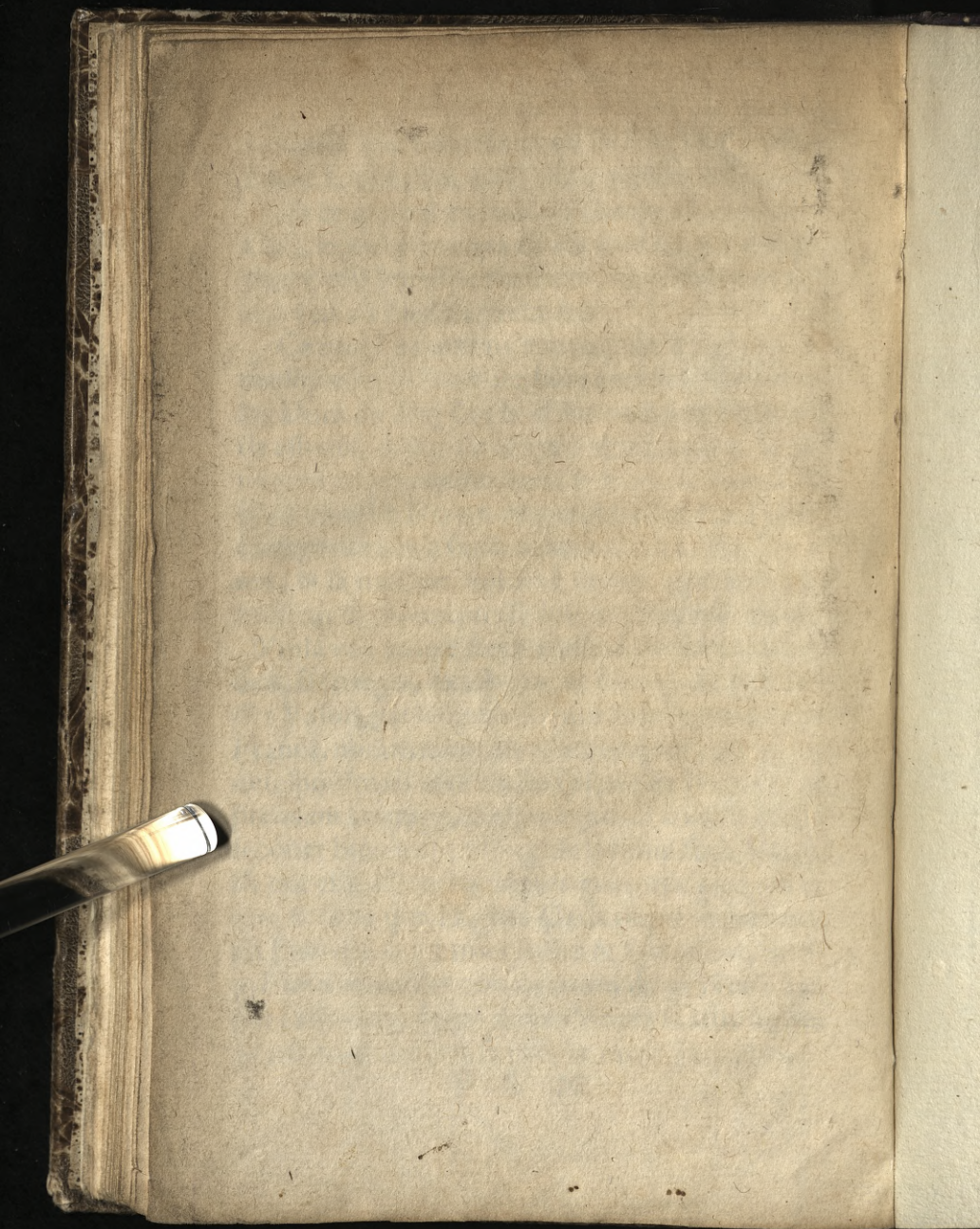


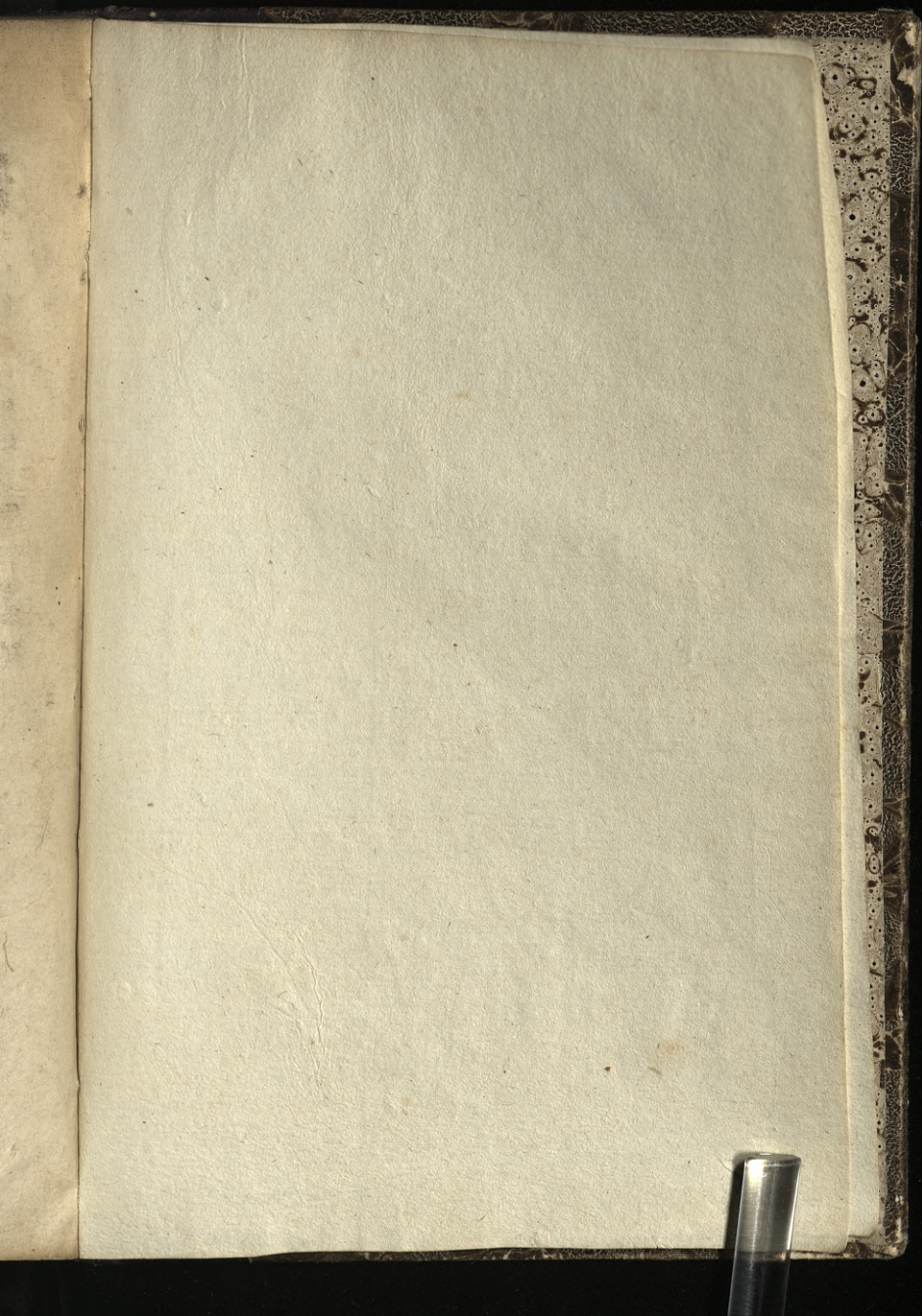
(encores que bourreaux qu'ils sont) ils le refuserent faire, disans qu'il estoit personne sacree: à cause de quoy il en bailla la charge au capitaine Gast, lequel y enuoya de ses soldats, qui executerent cest horrible massacre, comme vous l'avez veu au feuillet precedent.

Ce cruel bourreau ennemy de l'Eglise Catholique, en pësoit faire faire autant à Messieurs les Ducs de Mayëne & d'Aumale, aux lieux où ils estoÿët, & par ce moyen venir au but de ses iniques conspirations avec le Roy de Nauarre: mais comme Dieu a empesché ceste detestable entreprinse, il n'a faict mourir les susdicts Princes, & la mesme volonté diuine a permis que môsieur de Nemours se soit accortemët sauué.

Voilà vne partie des trahisons, perfidies, larrecins, sacrileges, exactions, & hontes du dernier des Valois, par lesquels il a mis tout le peuple de France, notamment les Catholiques, cōme en desesper: mais assisitez de l'esprit de Dieu, ils reprennent courage, & esperët par sa sainte grace secouer bien toït ce ioug de tyrânie, sous lequel ils ont esté assuiectis depuis quatorze ou quinze ans: & faire que l'Eglise Catholique reprendra en France son premier lustre & splendeur, malgré les damnables coniurations de ce Nerô, qui par l'assassinat de ces deux Princes Catholiques a faict aussi mourir sa propre mere par apres.





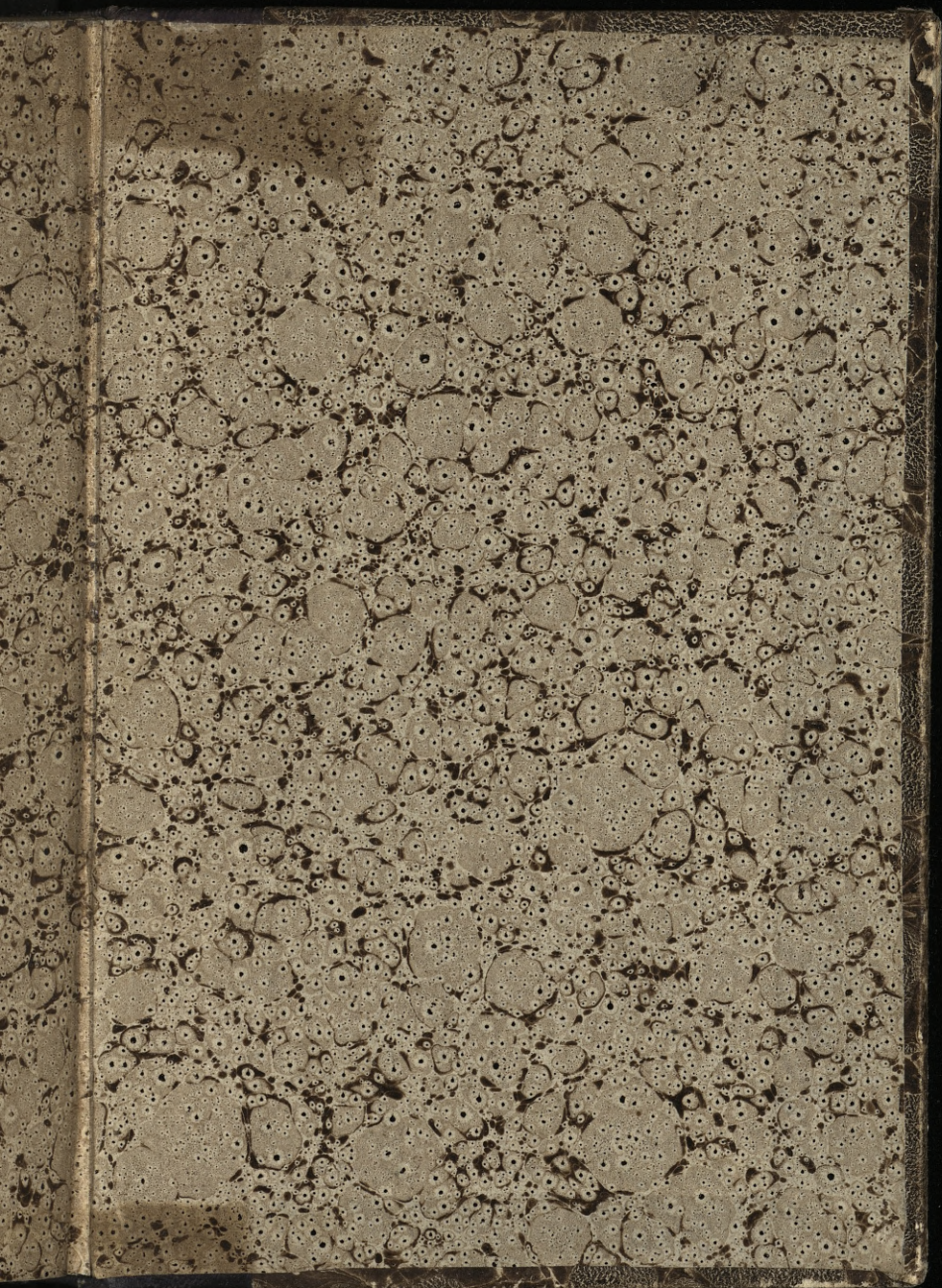




5000, -

9893/14







VIR DE HERMHI III

III IHNHIII RIIA